

Quel crédit accorder aux élucubrations de pantins discrédités partout ?

Tout acte belliqueux engage irrémédiablement Alger



Lire page 4

Le Maroc et l'Espagne condamnent fermement les actes de vandalisme et de violence ayant visé notre consulat à Valence



Page 5

La course au vaccin serait-elle empreinte de précipitation ?



Page 2

Le Onze national vise à Douala la qualification à la CAN camerounaise



Page 30

Adieu mon ami et frère, l'ingénieur statisticien et l'ambassadeur Chawki Benazzou

Le Maroc perd un scientifique émérite

Par **Habib El Malki**



Page 9

La course au vaccin serait-elle empreinte de précipitation ?

Actualité



Samedi dernier à Genève, l'inquiétude régnait au siège de l'Organisation mondiale de la santé. Pour la première fois depuis le début de la pandémie du nouveau coronavirus, 660.905 nouveaux cas ont été enregistrés en une journée dans le monde entier. Un record absolu qui confirme que le Sars-Cov-2 s'enhardit avec les basses températures et s'y sent comme un poisson dans l'eau. Ce record, on le doit en partie à la région Amériques, avec ces 269.225 nouveaux cas confirmés, mais aussi à la baisse de vigilance mondialisée à cause des annonces de vaccins.

Des vaccins que l'on espérait sans trop y croire comme on attendrait une averse en plein été. L'apparition du remède à l'horizon par le biais d'un communiqué de presse de Pfizer et BioNTech éveilla d'abord l'espoir, puis la méfiance dans un monde où 53,7 millions de cas confirmés ont été recensés depuis le début de la pandémie, et plus de 1,3 million de personnes y ont perdu la vie. L'espoir est bien évidemment né de la lassitude et du ras-le-bol généralisé des citoyennes et citoyens du monde entier qui n'ont qu'une envie, se débarrasser de ce satané virus. La méfiance prend quant à elle forme dans les multiples zones d'ombre qui caractérisent la quête planétaire d'un vaccin. Sans oublier le fait que neuf ans ont été nécessaires pour développer un vaccin contre la rou-

geole après l'isolement du virus en 1954, et plus de vingt ans ont passé avant qu'un vaccin contre la polio soit approuvé, contre moins d'un an pour le vaccin contre le coronavirus. Ainsi, l'annonce aurait été faite sur des résultats non stabilisés. Car ni les essais

ni l'analyse statistique ne sont terminés.

Au Maroc où le virus poursuit son avancée macabre avec 82 décès enregistrés dimanche soir pour un total de 4.779 décès et 1.051 cas en réanimation, les zones d'ombre ne manquent pas non plus. Premier pays africain à lancer une campagne de vaccination nationale pour éradiquer le nouveau coronavirus, le Royaume compte à l'évidence sur le vaccin chinois de Sinopharm. En participant aux essais cliniques de phase 3, le Maroc aurait conclu un contrat avec le laboratoire chinois pour la fourniture de 10 millions de doses avant fin 2020. Le problème, c'est que l'on ne sait pas grand-chose d'autre sur le sujet, excepté le fait que 600 volontaires ont participé aux essais cliniques de phase 3 qui doivent prouver l'efficacité du produit à grande échelle. Déjà, on ignore s'il s'agit du vaccin développé par le «Beijing Institute of Biological Products» ou bien le «Wuhan Institute of Biological Products». Certes, ils appartiennent tous les deux au groupe pharmaceutique et entreprise d'Etat chinoise «Sinopharm», mais d'après le site «Libération», chacun d'entre eux planche sur un vaccin différent.

L'autre incongruité se traduit par la confiance accordée à un vaccin qui n'a même pas encore bouclé sa phase 3. Les deux remèdes précités étant au même niveau de développement. Ces interrogations s'ajoutent au flou

concernant l'innocuité, l'efficacité et l'immunogénicité de ces vaccins. Plus encore, Moncef Slaoui, l'immunologue marocain établi aux Etats-Unis, a récemment critiqué la méthode utilisée par les laboratoires chinois dite «méthode du virus inactivé» en expliquant qu'elle n'était pas sans risque. Dans les faits, cela revient à isoler le virus cible, puis le tuer pour l'empêcher de se reproduire et enfin l'injecter mort dans le corps afin que le système immunitaire apprenne à le reconnaître.

Les vaccins contre la Covid-19 n'ont pas fini de faire tourner les têtes. A coup de pourcentages, le centre de recherche russe Gamaleia renchérisait et communiquait, lui, sur une efficacité de 92% de son «Sputnik V» moins de 48 heures après l'annonce des 90% d'efficacité pour le vaccin Pfizer et BioNTech. Ces vaccins sont en avance car ils se basent sur une technologie nouvelle : les vaccins à ARN messager. Il s'agit d'insérer l'information génétique de la protéine Spike caractéristique de Covid-19 pour que les cellules du corps humain s'en emparent, produisent la protéine et entraînent le système immunitaire à la reconnaître. Et comme 11 autres vaccins candidats sont en phase 3, beaucoup de résultats sont donc attendus dans les mois à venir qui vont forcément soulever de nombreuses autres questions.

C.E

“

Neuf ans ont été nécessaires pour développer un vaccin contre la rougeole, plus de vingt ans pour la polio et moins d'un an pour le coronavirus

CAMPAGNE AGRICOLE 2020-2021



**SOUTIEN ET APPUI
AUX OPÉRATEURS
EN DIFFICULTÉ**



**PROMOTION DE
L'ENTREPRENARIAT
DES JEUNES EN MILIEU
RURAL**



**ACCOMPAGNEMENT,
INCLUSION ET
SENSIBILISATION**

**UNE APPROCHE
TERRITORIALE ET SECTORIELLE
POUR ACCOMPAGNER LES POPULATIONS
EN SITUATION DIFFICILE**

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc continue d'apporter l'appui et l'accompagnement nécessaires dans le but d'atténuer l'impact de la conjoncture actuelle caractérisée par la sécheresse et la pandémie de la covid-19, d'anticiper les difficultés à venir et, in fine, contribuer à créer un équilibre ; le tout se basant sur une approche sectorielle tenant compte des spécificités des filières agricoles et une dimension territoriale qui agit au cœur même des régions les plus touchées.



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

Quel crédit accorder aux élucubrations de pantins discrédités partout ?



Tout acte belliqueux engage irrémédiablement Alger



Le Front Polisario ne reconnaît plus l'accord de cessez-le-feu signé en 1991. Mohamed Salem Ould Salek, le chef de la soi-disant diplomatie de la pseudo-RASD, estime, dans un communiqué publié vendredi dernier, que cet accord «appartient au passé et que les combats vont se poursuivre». Faut-il prendre ces menaces pour argent comptant ?

Pour Aziz Idamine, expert international en droits de l'Homme, cette sortie médiatique, c'est des mots creux dépourvus de sens puisque la décision de mettre fin à l'accord de cessez-le-feu relève de l'ONU et toute violation de cette décision risque de menacer la paix et la sécurité dans la région. «La relation entre tous les belligérants est régie par le droit international, en particulier la Charte des Nations unies dans son sixième chapitre sur le règlement pacifique des différends», nous a-t-il indiqué. Et de préciser : «Pourtant, il faut distinguer entre deux choses : premièrement, il n'y a pas d'accord entre le Maroc et le Polisario. Il y a seulement un engagement entre le Maroc et l'ONU d'un côté et entre le Polisario et les Nations unies de l'autre. Cet engagement s'inscrit dans le cadre des coutumes internationales relevant des modes de formation non conventionnels du droit international. Deuxièmement, on ne peut pas mettre sur un pied d'égalité le Maroc qui jouit d'une souveraineté et d'une reconnaissance internationale avec le Polisario qui n'est qu'une entité non souveraine, non reconnue au niveau international et qui ne fait pas partie des sujets du droit international. L'entrée du Maroc

en négociation avec le Polisario répond plutôt aux paragraphes 2 et 3 de l'article 35 de la Charte des Nations unies qui stipule dans son premier paragraphe que «Tout membre de l'Organisation peut attirer l'attention du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale sur un différend ou une situation de la nature visée dans l'article 34». Il précise également dans son deuxième paragraphe qu'«Un Etat qui n'est pas membre de l'Organisation peut attirer l'attention du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale sur tout différend auquel il est partie, pourvu qu'il accepte préalablement, aux fins de ce différend, les obligations de règlement pacifique prévues dans la présente Charte».

Pour notre interlocuteur, le Polisario n'est donc qu'une partie dans un conflit et qui est obligé de déployer des efforts pour préserver la paix et la sécurité internationales. Dans ce sens, il nous a indiqué que l'ONU ne traite pas avec le Polisario ou la soi-disant RASD. «Il faut faire l'effort de lire entre les lignes, surtout que, quand il émane d'un grand diplomate de la trempe du Secrétaire général de l'ONU, le fait qu'il ait parlé dans son rapport de 2020 de représentant de ladite RASD à New York et non pas à l'ONU a tout son sens», nous a-t-il affirmé. Et d'ajouter : «A rappeler que l'accès de certains membres du Polisario au siège de l'ONU se fait souvent avec des passeports algériens et même les voyages effectués par les responsables de la RASD se font avec les mêmes passeports».

Aziz Idamine estime que le Polisario se comporte, aujourd'hui, en violation de la légalité internationale en annonçant l'arrêt

de cessez-le-feu qui est un engagement juridique devant l'ONU et le Conseil de sécurité et en utilisant les armes dans une zone désarmée et sous contrôle de l'ONU. «Il faut que l'ONU assume ses responsabilités. L'Algérie, en tant que pays d'accueil du Polisario, doit également assumer ses responsabilités internationales. Et le Maroc a le droit de se défendre légitimement comme le stipule l'article 51 de la Charte de l'ONU qui indique qu'aucune de ses dispositions ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un membre des Nations unies est l'objet d'une agression armée, jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Les mesures prises par des membres dans l'exercice de ce droit de légitime défense sont immédiatement portées à la connaissance du Conseil de sécurité et n'affectent en rien le pouvoir et le devoir qu'a le Conseil, en vertu de la présente Charte, d'agir à tout moment de la manière qu'il juge nécessaire pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales».

Pour notre source, il est temps pour le Maroc de demander une réunion du Conseil de sécurité qui doit trancher à propos de deux questions urgentes : l'arrêt des assertions concernant les terres libérées (El Guerguarat, Bir Lzhlou,...) et mettre fin aux agissements algériens. «Dans le rapport 2018 du Comité des droits de l'Homme des Nations unies lors du débat sur l'Etat algérien à Genève, les Nations unies ont reconnu ce qui suit : «Le

Comité prend note des explications de l'Etat partie (c'est-à-dire de l'Algérie) selon lesquelles il appartient aux réfugiés sahraouis d'organiser leur vie dans les camps de Tindouf. Cependant, le Comité se déclare préoccupé par le transfert effectif des compétences de l'Etat partie, y compris de ses compétences juridiques, au Front Polisario, et considère que cette position est en contradiction avec les obligations de l'Etat algérien de respecter et de garantir les droits reconnus dans le Pacte pour tous les individus sur son territoire», cela veut dire que l'ONU ne reconnaît pas ce qu'on appelle le transfert de pouvoirs d'un Etat à une autre entité en son sein. Elle considère plutôt que toute personne se trouvant sur son territoire est sous sa responsabilité et non sous la responsabilité d'une autre partie», nous-t-elle expliqué. Et de conclure : «Ceci d'autant plus que le statut des Sahraouis des camps de Tindouf en tant que réfugiés a outrepassé les obligations internationales de l'Etat algérien. Les privilèges liés aux activités politiques et militaires sont inacceptables dans le cadre du droit international, en particulier les quatre conventions de Genève. Aujourd'hui, le Conseil de sécurité est appelé à décider que toute attaque armée en provenance des territoires algériens doit être considérée comme un acte d'agression algérien. Est-il possible pour l'Etat algérien de fournir à tout étranger sur son territoire des armes, de l'argent et des soins diplomatiques en dérogeant au principe de «réciprocité» édicté par le droit international?».

Hassan Bentaleb

Le Maroc et l'Espagne condamnent fermement les actes de vandalisme et de violence ayant visé notre consulat à Valence



Le Royaume du Maroc, par la voix de son ambassadeur en Espagne, Karima Benyaich, a condamné «avec la plus grande fermeté» les actes de vandalisme et de violence ayant visé son consulat à Valence.

«Nous avons suivi les agissements criminels et irresponsables que le Polisario a commandités à travers une poignée de malfaiteurs qui a accroché ce que je qualifierai tout bonnement de torchon au niveau de l'enceinte du consulat général du Royaume du Maroc à Valence à la place du drapeau national», a-t-elle déclaré dimanche à la presse.

«Suite à cet agissement lâche et abject, le consul général du Royaume du Maroc à Valence a immédiatement procédé à la restitution du drapeau national», a-t-elle précisé.

«En tant qu'ambassadeur de Sa Majesté le Roi en Espagne, je tiens à exprimer notre indignation, condamnant avec la plus grande fermeté ces actes de vandalisme et de violence, qui, à l'instar de ce qui s'est passé à El Guerguarat, confirme le caractère mafieux et hors la loi de ses commanditaires».

Karima Benyaich a tenu à rappeler que «ces actes délibérés et absolument inacceptables, font suite aux divers appels de provocation lancés cette semaine par les pseudo-représentants du Polisario, appelant ses sympathisants à manifester devant toutes les représentations marocaines se trouvant en Europe».

Dans le même temps, a-t-elle ajouté, le Maroc «prend acte de la condamnation des autorités espagnoles qui ont considéré ces agissements comme illégaux et non-conformes au droit international et de l'engagement du gouvernement espagnol de ne pas

permettre ces agissements qui ne font que confirmer le caractère criminel de ces milices».

Le Maroc «prend également acte des mesures qui seront prises par les autorités espagnoles afin d'assurer le respect de l'intégrité et de l'inviolabilité de nos missions diplomatiques et consulaires en Espagne», a noté Karima Benyaich.

La diplomate marocaine a tenu à souligner que «cette énième provocation ne fait que traduire les méthodes mafieuses du Polisario, sortant du cadre de la loi, de par leur caractère éminemment violent».

Cette provocation, a-t-elle souligné, «exprime, une nouvelle fois, la fuite en avant du Polisario dans le contexte actuel et rappelle la nature même de cette organisation séparatiste criminelle et hors la loi qui ne cesse d'appeler ses sympathisants à commettre des actes de violence et de vandalisme où qu'il soit».

Karima Benyaich a également tenu à souligner que «nous, l'ensemble des fonctionnaires de l'ambassade du Royaume et des 12 consulats généraux, réitérons notre attachement indéfectible et notre fidélité sans faille aux Hautes instructions de Sa Majesté le Roi, ainsi que notre mobilisation permanente pour la défense de la souveraineté de la patrie et de notre intégrité territoriale».

Le gouvernement espagnol a, lui aussi, «condamné catégoriquement» les actes de vandalisme commis, dimanche, par des forcenés du Polisario devant le consulat général du Maroc à Valence.

«L'Espagne condamne catégoriquement les actes commis dimanche par certains participants à un rassemblement (...) devant le consulat général du Maroc à Valence», indique le ministère espagnol des Affaires étrangères,

de l'Union européenne et de la Coopération dans un communiqué.

Ces forcenés ont accédé au bâtiment du consulat pour tenter d'y placer l'étendard de la soi-disant RASD, «portant ainsi atteinte à l'inviolabilité, l'intégrité et la dignité du siège consulaire», souligne le ministère espagnol.

«Aucune manifestation s'exerçant dans le cadre du droit de réunion ne peut dégénérer en actions illégales, à l'image de la tentative perpétrée ce dimanche, qui constitue une violation flagrante de la législation en vigueur», affirme la même source.

«Le gouvernement cherche à avoir plus de clarifications sur les faits et continuera à prendre toutes les mesures appropriées pour assurer le respect de l'intégrité et de l'inviolabilité des missions diplomatiques accréditées dans notre pays», assure le ministère espagnol des Affaires étrangères.

«L'Espagne condamne fermement toute action portant atteinte aux principes et aux valeurs des conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires de 1961 et 1963, dont elle est partie et ferme garante», ajoute le communiqué.

Un acte illégal qui porte atteinte aux conventions de Vienne

Le gouvernement autonome de Valence a condamné les actes commis, dimanche, par des forcenés du Polisario devant le consulat général du Maroc dans cette ville espagnole.

«La Generalitat de Valence condamne les actes commis ce dimanche lors d'un rassemblement devant le consulat général du Maroc par certains individus qui ont accédé au bâtiment pour tenter de retirer le drapeau marocain, portant ainsi atteinte à l'inviolabilité, l'intégrité et la dignité du siège consulaire», souligne un communiqué du gouvernement régional.

Le secrétaire régional pour l'UE et les relations extérieures du gouvernement de Valence, Joan Calabuig, a «regretté profondément» cet acte.

«C'est un acte qui est contraire à la loi, qui porte atteinte aux conventions de Vienne et qui affecte directement l'inviolabilité et la dignité du siège consulaire», a déploré le responsable régional, cité par le communiqué.

Joan Calabuig a contacté le consul général du Maroc à Valence, Abdelillah Idrissi, pour lui exprimer «sa solidarité et sa condamnation de ces actes inacceptables», conclut le communiqué.

Contacté par la MAP, le consul général du Royaume à Valence a souligné que «l'attaque commise contre le siège consulaire du Royaume du Maroc est un acte lâche qui démontre le caractère violent de ses auteurs», notant que cet acte odieux reflète «le degré de barbarie» atteint par les milices du Polisario.

Il a tenu, à cette occasion, à exprimer ses remerciements aux autorités espagnoles et valenciennes pour leur «solidarité et leur réponse ferme et rapide».

«Aussitôt avisées, les autorités espagnoles se sont mobilisées pour protéger le siège du consulat et condamner cet acte irresponsable et inacceptable», a-t-il dit.

Soutiens arabes et africains à l'intervention légitime du Maroc à El Guerguarat



L'intervention du Maroc pour mettre fin à l'obstruction de la circulation civile et commerciale au niveau du poste-frontière d'El Guerguarat a reçu des soutiens de toutes parts, notamment en Afrique où plusieurs pays ont affirmé leur appui à la riposte "légitime" et "pacifique" du Royaume et condamné verbalement les agissements illégaux et provocateurs des séparatistes du Polisario.

Depuis l'annonce par les Forces Armées Royales de leur intervention pour mettre un terme au blocage des flux des biens et personnes au niveau du passage d'El Guerguarat, nombre de pays arabes et africains ont exprimé leur appui aux mesures prises par le Maroc pour libérer cette zone et y rétablir l'ordre.

Dans leurs réactions, ces Etats condamnent tout acte à même de compromettre le trafic dans ce passage vital pour le commerce entre le Maroc et l'Afrique.

Sans ambages, ces pays ont dit soutenir la marocanité du Sahara et appuyer les efforts du Royaume pour le règlement du différend artificiel.

Parallèlement, ces pays ont été unanimes à dénoncer la violation par le Polisario des résolutions de la légalité internationales.

Egypte

Ainsi l'Egypte a-t-elle appelé à s'abstenir de tout acte dommageable aux intérêts économiques et échanges commerciaux dans la zone d'El Guerguarat suite au blocage par les milices du Polisario du flux de personnes et de biens au niveau de ce poste-frontière reliant le Maroc et la Mauritanie.

L'Egypte "suit de près les développements des événements au niveau du poste-frontière d'El Guerguarat au Maroc. A la lumière de la montée des tensions dans cette zone et du développement rapide des événements, elle appelle à la retenue et au respect des résolutions du Conseil de sécurité por-

tant sur le cessez-le-feu et la nécessité de s'abstenir de tout acte provocateur ou de nature à porter atteinte aux intérêts économiques et aux échanges commerciaux dans la zone", a indiqué le porte-parole du ministère égyptien des Affaires étrangères, Ahmed Hafid.

A cet égard, l'Egypte souligne la nécessité de demeurer attaché au dialogue et de relancer le processus politique pour résoudre ce conflit afin de parvenir à la stabilité, préserver les intérêts de toutes les parties et respecter le droit international notamment le principe de la souveraineté des Etats.

Djibouti

La République de Djibouti a, elle aussi, exprimé sa solidarité et son plein soutien aux mesures prises par le Maroc pour assurer la circulation des marchandises, des biens et des personnes à travers El Guerguarat.

Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de Djibouti a exprimé, dans un communiqué, sa condamnation de toute pratique qui menacerait le trafic dans ce passage vital pour le commerce entre le Royaume du Maroc et l'Afrique.

Gabon

Abondant dans le même sens, le Gabon a exprimé son soutien aux actions du Maroc pour la sécurisation de la zone tampon d'El Guerguarat afin d'y assurer le flux régulier des biens et des personnes, indique un communiqué du ministère gabonais des Affaires étrangères.

"Le Gabon exprime sa vive préoccupation face aux opérations illégales menées par des milices du Polisario dans la zone tampon de Guerguarat, depuis le 21 octobre 2020", souligne le communiqué parvenu à la MAP, notant que le Gabon "soutient les actions du

Maroc pour la sécurisation de cette zone tampon afin d'y assurer le flux régulier des biens et des personnes".

"Les actes de provocation du Polisario, sources de tension, constituent des violations flagrantes des accords et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies, entravent fortement la circulation civile et commerciale et fragilisent le cessez-le-feu signé", a déploré le document. Et d'ajouter que face à cette situation, le Gabon qui entretient d'excellentes relations d'amitié et de coopération avec le Maroc, condamne ces opérations qui portent atteinte à l'intégrité du processus politique mené sous l'égide exclusive du Secrétaire général des Nations unies en vue de la recherche d'une solution politique définitive et durable à la question du Sahara marocain.

A cette occasion, le ministère a tenu à réaffirmer le soutien constant du Gabon "à l'initiative marocaine d'autonomie qui présente des perspectives crédibles pour une résolution définitive de ce différend.

Comores

De son côté, l'Union des Comores a exprimé son soutien total au Maroc qui a pris la décision d'agir pour rétablir la circulation des marchandises et des personnes à travers la zone tampon d'El Guerguarat.

L'Union des Comores a exprimé son soutien total au Royaume dans ce combat légitime et rend hommage à l'action héroïque des Forces Armées Royales, selon un communiqué du ministère comorien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé de la diaspora.

Le ministère a déclaré, au nom du chef de l'Etat, suivre avec attention la situation au Sahara marocain où les Forces Armées Royales font face à l'obstruction de la circulation civile et commerciale au niveau du poste frontière d'El Guerguarat par les éléments du Polisario.

RCA

Pour sa part, la République centrafricaine a exprimé son soutien aux mesures prises par le Maroc dans la zone d'El Guerguarat.

Dans un communiqué, le ministère centrafricain des AE a salué la réaction pacifique du Royaume du Maroc visant à garantir la fluidité de la circulation des biens et des personnes dans la zone d'El Guerguarat, réitérant, au nom du gouvernement centrafricain, son soutien au Maroc pour son attachement au respect de l'accord de cessez-le-feu et sa position constante pour une solution politique en faveur de la sécurité et de la stabilité de la région.

Le ministère centrafricain a également exprimé sa condamnation de toute violation des termes de l'accord et a appelé à son respect ainsi qu'à la poursuite des négociations politiques et diplomatiques.

Soutien inébranlable du Conseil de coopération du Golfe

Le Secrétaire général du Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe (CCG), Nayef Falah Mubarak Al-Hajraf, a exprimé le soutien des pays du CCG aux mesures prises par le Royaume du Maroc pour assurer la circulation normale et sans entrave des biens et des personnes dans la zone tampon d'El Guerguarat.

Dans un communiqué publié samedi, il a affirmé la position ferme des Etats du CCG en faveur de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Maroc.

Le communiqué a également exprimé le rejet par les Etats arabes du Golfe de toute action ou pratique qui affecterait le trafic dans cette région, appelant à la fois à la retenue et à l'engagement au dialogue et au recours à des solutions pacifiques conformément aux résolutions sur la légitimité internationale y afférente.

Les FAR détruisent un véhicule du Polisario transportant des armes

Après que le réseau de radars des FAR ait repéré des mouvements hostiles menés par un groupe de véhicules tout-terrain, à l'Est du mur de sécurité et en application des instructions strictes qu'ils ont de riposter à toutes les actions provocatrices de quelque nature et ampleur qu'elles puissent être, les éléments des Forces Armées Royales ont riposté avec diligence et précision.

De fait, ce n'est un secret pour personne que les milices du Polisario évitent tout affrontement direct dont elles savent qu'elles ne sortiront jamais indemnes et se contentent d'une sorte de baroud d'honneur destiné à alimenter leur propagande, et ce en tirant de très loin à la mitrailleuse lourde de 14,5 et 23 mm en direction du mur où sont stationnés les éléments des FAR. La riposte sans équivoque de ceux-ci s'est soldée par la destruction d'un véhicule transportant des armes des milices du Polisario.

Un ensemble de gesticulations pareilles a été observé au niveau de plusieurs points du mur de sécurité. Ce qui a fait dire à certains experts que le Polisario n'a ni la capacité ni la force de se lancer dans une vraie guerre, ceci d'autant plus qu'il n'a nullement demandé à la MINURSO de quitter Rabouni ou les points de la zone tampon sous contrôle onusien.

On assiste ainsi à une tentative de créer un buzz médiatique pour calmer la colère qui gronde dans les camps à la suite du revers que le front vient de subir à El Guergarate



et l'absence de tout soutien international à ses thèses même de la part de son plus proche allié, l'Algérie, où l'on constate que même le ton de condamnation n'a pas été au niveau que Brahim Ghali et ses compagnons attendaient de leurs maîtres. En l'absence d'une prise de position africaine en sa faveur, le Polisario n'a

d'autre choix que d'accepter la réalité ou de prolonger le conflit au risque de voir ses illusions finir sous les remblais du mur de sécurité.

Par ailleurs, Brahim Ghali, considéré comme chef suprême des prétendues forces du Polisario était, selon nos sources, absent depuis plusieurs jours de Rabouni où il est

revenu, dimanche 15 novembre pour rencontrer une délégation d'officiers supérieurs algériens.

À l'issue de cette réunion, ordre a été donné aux différents bureaux de suspendre les enregistrements de volontaires au combat et de faire revenir ceux qui avaient déjà rejoint les « régions militaires ».

Nos sources ont confirmé que les membres de la délégation militaire algérienne auraient informé les caciques du Polisario que l'Algérie n'était pas en mesure de mener la guerre à leur côté et qu'ils doivent suspendre toutes leurs actions, en attendant mieux.

Ahmadou El-Katab

Lorenzo Penas Roldan : *Le Royaume n'a fait que défendre son intégrité territoriale*

L'intervention pacifique du Maroc pour libérer le passage d'El Guergarate s'inscrit dans le cadre de l'exercice de son droit de « défendre son intégrité territoriale et l'intégrité physique des éléments de la Minurso menacés ces dernières semaines par les milices du Polisario, a souligné le juriste espagnol Lorenzo Penas Roldan.

«Les milices du Polisario, qui se sont introduits depuis quelques semaines dans la zone d'El Guergarate, menaçaient et provoquaient les casques bleus de l'ONU. Ainsi, l'intervention de l'armée marocaine n'a fait que rétablir l'ordre et débloquent un passage important pour le trafic des personnes et des biens», a relevé Lorenzo Penas Roldan qui était l'invité d'une émission sur la radio espagnole «ORM» (Onda Regional Murcia).

«Le Maroc a défendu son terri-



toire contre les provocations du Polisario. C'est son droit comme un pays souverain. Qu'aurait fait l'Espagne si son territoire était pris d'assaut par un groupe d'individus?», se demande-t-il.

En plus, a-t-il martelé, l'intervention du Maroc vise également à empêcher les milices du Polisario de faire

de ce passage stratégique une «niche pour promouvoir leurs activités illicites liées au trafic d'armes».

«En perte de soutien international, le Polisario suit la voie de la provocation», a fait observer l'académicien espagnol, rappelant que le Maroc jouit de l'appui international pour défendre sa cause légitime.

Le Conseil de sécurité de l'ONU ne cesse de qualifier, dans ses résolutions, la proposition marocaine d'autonomie de «sérieuse et crédible», un nombre important de pays ont retiré leur reconnaissance de la pseudo-RASD, des pays africains et arabes ont ouvert des représentations consulaires dans les provinces du Sud du Maroc, sont autant d'événements survenus ces dernières semaines ayant mis à mal le Polisario et son parrain algérien "qui se débat dans sa propre guerre et ses conflits internes", a fait remarquer Lorenzo Penas Roldan.

Maxi Benalal : *C'est le Polisario qui a rompu le cessez-le-feu en introduisant ses milices à El Guergarate*

Selon le député du parti espagnol Ciudadanos, le Maroc n'a fait que débloquent le passage pour garantir la libre circulation

En introduisant depuis plusieurs semaines ses milices dans la zone d'El Guergarate, le Polisario "a rompu le cessez-le-feu" dans la région, a souligné le député du parti politique espagnol Ciudadanos, Maxi Benalal.

"Le Polisario a rompu le cessez-le-feu le 21 octobre lorsqu'un groupe d'individus a bloqué le poste frontalier d'El Guergarate", a-t-il affirmé, dimanche, dans un tweet.

"Ainsi, le Maroc n'a fait que débloquent le passage et mettre en place un cordon de sécurité" pour garantir la libre circulation des personnes et des biens, a-t-il fait observer.

Plusieurs personnalités politiques espagnoles appartenant aux différentes mouvances, comme le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE, au pouvoir) et le Parti populaire (PP, opposition) ont souligné le caractère légitime de l'intervention des Forces Armées Royales pour sécuriser le passage reliant le Maroc et la Mauritanie via la zone tampon d'El Guergarate.

Elles ont également dénoncé les agissements du polisario, soutenu par l'Algérie et ses actes de provocation à l'encontre de la MINURSO.

Les éditeurs des journaux marocains montent au créneau

La FMEJ dénonce les tentatives désespérées visant la légalité internationale

La Fédération marocaine des éditeurs de journaux (FMEJ) a dénoncé, dimanche, les tentatives désespérées visant à sortir la question du Sahara marocain du cadre de la légalité internationale.

"La FMEJ, à travers ses structures nationales et sa section des provinces du Sud qui couvre les trois régions du Sahara, dénonce les tentatives désespérées visant à sortir la question du Sahara marocain du cadre de la légalité internationale et de la logique saine incarnée par les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU", souligne un communiqué de la Fédération.

Ces résolutions onusiennes, ajoute la même source, stipulent la nécessité de traiter ce dossier avec un "esprit de compromis et de réalisme et non pas à travers des provocations gratuites en battant les tambours de guerre".

Le communiqué relève également que la FMEJ suit les développements que "connaît la question de notre intégrité territoriale, après que les Forces armées Royales ont mis fin avec efficacité aux provocations du Polisario"

et libéré le passage d'El Guerguarat, et après que le front séparatiste a menacé de se désengager de l'accord de cessez-le-feu de 1991".

Se disant concernée par la contribution à l'effort national pour défendre la cause nationale, la Fédération souligne l'engagement "inconditionnel" des éditeurs de la presse écrite et électronique nationale et régionale à la mobilisation de l'opinion publique et à la fortification du front interne afin de contrecarrer les tentatives en cours visant à compromettre le processus de règlement pacifique (de ce conflit) et à propulser la région vers l'inconnu.

Par ailleurs, le bureau exécutif de la FMEJ a décidé de tenir son prochain Conseil fédéral national, en parallèle avec l'assemblée générale extraordinaire de sa section des provinces du Sud, dans la ville de Laâyoune, capitale du Sahara marocain, en vue d'une mobilisation accrue, dans un cadre professionnel pluraliste et indépendant, mais pas démissionnaire du devoir de défendre les causes nationales, conclut le communiqué.



L'ANME salue hautement le professionnalisme et l'efficacité des FAR



L'Association nationale des médias et des éditeurs (ANME) a salué hautement, dimanche, le "professionnalisme et l'efficacité" des Forces armées Royales (FAR) dans leur opération salvatrice pour rétablir la liberté de circulation civile et commerciale dans la zone tampon d'El Guerguarat au Sahara marocain.

Dans un communiqué, l'ANME, qui "suit avec intérêt et préoccupation le développement des événements au Sahara marocain après la libération du poste-frontière d'El Guerguarat, salue hautement les FAR qui ont fait montre de professionnalisme, d'efficacité et d'un esprit patriotique élevé".

L'Association appelle en outre toutes les composantes du champ médiatique marocain à la mobilisation et à la vigilance pour contrer la campagne de mensonges que véhiculent les relais médiatiques du Polisario et des ennemis qui s'adonnent à une guerre de propagande visant à affecter le moral des Marocains.

Ayant à l'esprit le rôle de la presse professionnelle responsable et nationale dans la défense du droit des citoyens à l'information fiable, à l'analyse pertinente et à l'opinion libre et sincère, l'ANME appelle tous les journalistes marocains à s'engager avec professionnalisme et responsabilité dans le combat pour réfuter les mensonges que font circuler les ennemis contre le Maroc et ses Forces armées.

La presse professionnelle nationale a joué un rôle essentiel dans la défense de l'unité de la patrie, relève le communiqué, notant qu'au vu des menaces qui guettent le pays, la presse nationale est appelée à s'acquitter de son rôle qui consiste à éclairer l'opinion publique nationale et internationale à propos de ce qui se passe sur le terrain et à réfuter les mensonges des ennemis.

L'ANME implore Dieu d'"épargner le Maroc de tout malheur et d'accorder victoire aux soldats de notre brave armée, sous la conduite sage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef suprême et Chef d'Etat-major général des FAR", conclut le communiqué.



Record absolu de nouveaux cas de Covid-19 sur la planète



Les habitants de Chicago, la troisième ville des Etats-Unis, sont appelés à rester chez eux à partir de lundi pour essayer d'enrayer une épidémie de Covid-19 qui progresse de façon galopante aux Etats-Unis et dans de nombreux autres pays, dont le Royaume-Uni où le Premier ministre Boris Johnson s'est mis en quarantaine après un contact avec une personne contaminée.

La maire de Chicago, Lori Lightfoot, a recommandé à ses 2,7 millions d'administrés d'éviter les sorties sauf pour les déplacements essentiels, dont le travail et l'école, de ne recevoir aucun invité et d'annuler les traditionnelles fêtes de Thanksgiving. Il ne s'agit que de recommandations. En revanche, les réunions privées sont, de façon obligatoire, limitées à 10 personnes maximum.

Les Etats-Unis ont enregistré un million de nouvelles infections au Covid-19 en moins d'une semaine et ont franchi la barre des 11 millions de cas dimanche, selon l'université Johns Hopkins. Un total de 246.108 décès ont été recensés dans le pays, de loin le plus endeuillé au monde par l'épidémie.

La lutte contre le virus est encore compliquée par le refus du président Donald Trump de reconnaître sa défaite à l'élection présidentielle du 3 novembre, ce qui entrave la transition vers une présidence de Joe Biden, bloquant notamment l'allocation de fonds fédéraux.

Au Royaume-Uni, le Premier ministre Boris Johnson s'est mis à l'isolement après avoir été en contact avec une personne infectée par le nouveau coronavirus, a annoncé dimanche Downing Street. M. Johnson, sévèrement atteint par le Covid-19 il y a plusieurs mois, se sent "bien" et n'a "aucun symptôme", a précisé la même source.

Boris Johnson a été informé par le traçage des cas du service public de santé, le NHS, qu'il devait s'isoler après un contact avec quelqu'un qui a été testé positif au Covid-19. La durée de l'isolement du Premier ministre n'a pas été précisée, mais dans un cas comme celui-ci, elle est selon les règles actuellement en vigueur fixée à 14 jours.

Avec près de 52.000 morts, le Royaume-Uni est le pays le plus durement touché en Europe par la pandémie. Dimanche, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a enregistré un record absolu de nouveaux cas quotidiens de Covid-19 sur la planète: 660.905 pour la journée de samedi. Selon l'organisation, plus de 53,7 millions de personnes ont été contaminées au total, dont plus de 1,3 million ont perdu la vie.

En Allemagne, le ministre de l'Economie Peter Altmaier a estimé dimanche que les restrictions en Alle-

magne pourraient se prolonger "pendant au moins les quatre ou cinq prochains mois", douchant les espoirs d'une fin rapide des mesures mises en place il y a deux semaines (fermeture pendant un mois au moins de toute une série d'établissements, dans la gastronomie, les loisirs, le sport et la culture).

Deux clips vidéo du gouvernement allemand incitant à passer tout l'hiver sur son canapé et devenir le "héros" du combat contre le Covid-19 suscitent l'emballement des internautes en Allemagne et au-delà, pour leur humour inattendu.

Reconfinée depuis le 30 octobre, la France, qui a enregistré un des pires bilans de la planète avec 44.548 morts, frôlait dimanche les deux millions de cas, selon les chiffres officiels.

Dans un registre plus positif, le directeur général de la société allemande BioNTech, qui a développé avec Pfizer un vaccin "efficace à 90%" contre le nouveau coronavirus, a estimé dimanche que "nous pourrions avoir un hiver normal l'année prochaine", à condition "que nous ayons un taux de vaccination important avant l'automne/hiver" 2021-2022. "Si tout continue à bien se passer, nous commencerons à délivrer le vaccin à la fin de cette année", a assuré le Pr Ugur Sahin sur la BBC.

Le français Sanofi, qui prévoit de mettre sur le marché son propre vaccin en juin 2021, a précisé dimanche que celui-ci pourrait être conservé au réfrigérateur, et non à -70°C comme celui de Pfizer/BioNTech, ce qui devrait être "un avantage pour certains pays".

Pfizer est "un peu en avance", a concédé le président de Sanofi France Olivier Bogillot, mais "un seul laboratoire ne pourra pas fournir l'ensemble des doses pour toute la planète. Il faudra qu'on ait plusieurs vainqueurs au terme de cette course".

En attendant, l'Europe continue de durcir ses restrictions.

L'Autriche débutera mardi un second confinement, avec fermeture des écoles et des magasins non essentiels et appel à rester chez soi, jusqu'au 6 décembre au moins. Le chancelier Sebastian Kurz a également annoncé dimanche une campagne de dépistage du Covid-19 à grande échelle, qui s'annonce un "défi logistique", dans l'espoir de "pouvoir fêter (Noël) un minimum, avec au moins" quelques proches.

Le nombre de contaminations augmente sur tous les continents, à l'exception de l'Océanie. Mais en Australie, un nouveau foyer épidémique a été détecté à Adelaide, une ville du sud du pays qui était largement épargnée par le Covid-19 depuis sept mois, avec pour origine un hôtel où sont mis en quarantaine les voyageurs rentrant de l'étranger.

Adieu mon ami et frère, l'ingénieur statisticien et l'ambassadeur Chawki Benazzou

Le Maroc perd un scientifique émérite

Par Habib El Malki



La trop triste nouvelle est tombée tel un couperet. Par ces temps de désolation avec cette pandémie qui frappe le Maroc à l'instar de bien d'autres pays faisant des victimes de par le monde, mon ami, mon frère Ssi Chawki Benazzou vient de rendre l'âme. Une disparition qui m'emplit d'une grande tristesse et d'une immense affliction que doivent ressentir, sans doute aucun, les proches de notre grand regretté comme ses amis, ceux qui ont partagé son parcours étudiant et scientifique et ses compagnons de lutte sur la voie de l'engagement nationaliste et politique au sein de l'Union socialiste des forces populaires.

J'aimerais rappeler en quelques mots, à l'égard notamment des nouvelles générations, quelques étapes du riche parcours du défunt. Si la disparition de ce savant et chercheur notoire constitue une grande perte pour tout un pays comme pour le mouvement itihadi, ses livres, ses études et ses recherches resteront à jamais pour témoigner de l'apport exceptionnel d'un homme tout aussi exceptionnel. J'en citerais en particulier « Le Maroc face à l'endettement extérieur : balance des paiements et dette publique extérieure », ou ses travaux scientifiques dont « L'eau : Un défi permanent » et « Le partenariat euro-méditerranéen : quelles perspectives ». Il va sans dire que ses anciens collègues et étudiants à l'Institut national de statistique et d'économie appliquée gardent tous de lui l'image d'un professeur compétent et dévoué avant qu'il ne soit honoré par sa nomination de la part de Feu Sa Majesté Hassan II en tant qu'ambassadeur du Royaume né Indonésien.

Il a grandement marqué cet établissement de son passage, lui l'ingénieur émérite, en tant qu'enseignant et en tant que directeur par la suite de ce grand Institut qu'il a érigé en référence et en un véritable temple de la recherche économique et statistique.

Une grande amitié, consolidée par nos préoccupations communes et nos échanges scientifiques, me liait au regretté Benazzou et faisait que nous étions constamment en contact même quand les circonstances imposaient l'éloignement physique.

L'autre référence et non des moindres à l'actif de feu Benazzou, a pour nom « Panorama économique du Maroc » relatant les recherches scientifiques se rapportant à l'économie nationale qu'il a eu à encadrer dès les premières années de l'Indépendance et jusqu'aux années 80. Il a parfaitement su faire apprécier une vision moderniste donnant la priorité aux ressources humaines en les plaçant au centre des options économiques.

Le regretté Benazzou, connu pour son abnégation et sa modestie légendaires, animé qu'il était par le désir ardent d'assurer les jeunes générations d'une formation idoine, a multiplié les partenariats avec de nombreuses institutions et autres pays amis tels le Canada, les Etats-Unis, la France ou l'Angleterre...

Feu Chawki Benazzou a, par ailleurs, grandement contribué aux efforts concernant la réforme de l'institution publique du temps où Abdellatif Jouahri, l'économiste reconnu et actuel wali de Bank Al-Maghrib, coiffait cette mission.

Le regretté Benazzou qui s'est fait également remarquer en tant que militant dévoué, s'est présenté à Meknès aux législatives de 1977 au nom de son parti l'USFP qui avait alors proposé pour ces élections dans plusieurs villes bon nombre de ses cadres intellectuels, scientifiques ou universitaires dont, pour rappel, notre grand penseur Abdellah Laroui, sachant que la conjoncture de l'époque était tout autre et qu'une certaine maturité faisait alors défaut.

Feu Chawki Benazzou a eu à s'acquitter avec la même efficacité des missions dont le chargeait l'USFP à telle enseigne que son domicile ressemblait plutôt, durant ces années 70 connues pour être difficiles à plus d'un égard, au siège du parti tant il était fréquenté par les dirigeants et les militants itihadis tels Abdelouahed Radi, Lahbib Cherkaoui, Mohamed Elhihi, Mohamed Ennaciiri et Sadek Larbi Chtouki. C'est d'ailleurs en cette période que notre cher regretté a eu à subir les affres de la détention politique.

Paix à son âme, à mon frère, à mon cher ami.

En ces douloureuses circonstances, j'adresse mes sincères condoléances à l'épouse de mon regretté ami, notre sœur Maria et à ses deux chères filles ainsi qu'à la grande famille de Ssi Chawki, ses amis et ex-collègues et ses compagnons de lutte. Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Aziza Ziou Ziou, psychologue clinicienne

La pandémie nous a mis face à nous-mêmes

Entretien

Dans un entretien accordé à la MAP, la psychologue clinicienne Aziza Ziou Ziou revient sur les leçons de vie que l'on pourrait tirer de la pandémie liée au nouveau coronavirus (Covid-19).

En voici la teneur :



Quelles sont, selon vous, les leçons de vie que l'on pourrait tirer de la pandémie liée au nouveau coronavirus ?

Depuis le début, cette pandémie nous a mis face à nous-mêmes, à l'enfermement, à la stupéfaction, à la peur des conséquences de ce virus, à sa propagation et à l'écoute effrénée des nouvelles et du nombre des cas.

En réflexe de survie, chaque personne a essayé de trouver un moyen de partager et de découvrir. Ceux qui ont pu vivre cette pandémie avec patience et calme ont ressenti le besoin de se retrouver, de faire des activités créatives et là d'un coup ont fleuri un bon nombre de formations en ligne, de concerts de musique gratuits et même des visites de musées virtuelles.

Les parents ont essayé tant bien que mal de jouer plusieurs rôles à la maison et surtout d'essayer comme ils peuvent d'apaiser leurs enfants parce qu'ils ressentent tout. Il est important d'expliquer aux enfants ce qui se passe et pourquoi nous sommes confinés à la maison pour qu'ils puissent eux aussi se l'approprier et le dépasser avec leurs moyens et ils ont d'énormes potentiels pour le faire à travers le jeu, le dessin, la musique etc.

Ce qui nous amène à prendre conscience des moments d'angoisse aiguë est cet enfermement qui nous oblige quelque part à voir avec une loupe la moindre de nos difficultés pour meubler le vide que nous pouvons ressentir. Le fait de bouger, de sortir nous permettait de nous décentrer de nos difficultés, mais l'immobilité et l'enfermement poussent à

accueillir même les parts les plus sombres et les plus douloureuses de soi et c'est dans ce sens qu'un bon nombre de cellules de soutien ont vu le jour pour pouvoir accompagner les personnes ayant besoin de soutien.

Je reste persuadée comme l'a dit Boris Cyrulnik quand il parle de résilience, que nous avons tous en nous des ressources insoupçonnables qui nous permettent de refaire surface en cas de tourmente, des potentialités de créativité, de création d'un nouveau monde car cette crise va permettre la création d'un nouveau monde puisque l'ancien est caduc et il a montré ses limites. Cette prise de conscience peut changer notre mode de vie vers un autre plus respectueux de la planète et des créatures qui l'habitent.

Comment ce virus nous a-t-il rappelé notre faiblesse ?

Cette crise nous a ramenés à notre condition microscopique d'être humains. Nous vivons sur une planète que nous avons surexploitée.

La mort a toujours existé. Les autres formes de grippe tuent chaque année plus que les cas de coronavirus mais pour une raison, ce virus a mobilisé toutes nos craintes, il a forcé plusieurs pays à la fermeture.

À l'instar de l'individu, la pensée groupale s'est figée pour un moment. La question de la mort a été plus que jamais présente puisque c'est le sens que nous donnons au confinement : rester chez soi pour ne pas risquer de mourir, sortir devient un danger, notre vie telle que nous la vivions n'est plus qu'un souvenir.

En plus de la distanciation sociale, il y a eu aussi une distanciation émotionnelle puisque même les cortèges funèbres n'étaient plus suivis et les cérémonies joyeuses, les mariages ou les réunions n'avaient plus lieu.

L'être humain est depuis toujours appelé à vivre avec des épidémies de peste, de choléra ou de grippe espagnole, la mort a toujours fait partie de l'histoire de l'humanité, mais à cause ou grâce à l'avancée de la médecine, l'être humain a commencé à symboliquement se croire invincible.

La perte fait partie du processus de la vie et se le rappeler de manière aussi percutante, c'est justement nous renvoyer humblement à notre condition d'être humain.

Voir le nombre de morts et la désolation ont poussé les Italiens, à titre d'exemple, à sortir tous les soirs applaudir leurs médecins, étant les premiers à être exposés, et à chanter, danser, partager même à distance les rires et les joies pour dire que même si la mort est là, il y a aussi la vie.

Comment le coronavirus est-il parvenu à nous rappeler d'être reconnaissants pour notre santé, pour nos bénédictions, pour notre liberté, pour ce qu'on a en général ?

En réalité, à mesure que le confinement avançait, on a vu la terre guérir et les animaux revivre. Ça nous renvoie immédiatement vers une gratitude envers cette planète et envers ce qu'elle nous donne.

En voyant les pertes autour de nous, on peut également éprouver de la gratitude pour notre santé, mais

cette gratitude ne s'arrête pas à nous. Il est temps d'être solidaires avec tous ceux qui vivent le confinement dans des conditions sociales précaires et douloureuses.

Comme a dit Boris Cyrulnik, cette crise construira un autre modèle de société. Le fait d'être tous embarqués dans le même bateau peut nous amener à construire, de manière plus égale, des rapports sociaux plus harmonieux et plus bienveillants.

Ce qu'on retiendra surtout, ce sont les échanges, les partages, les moments de joie, la reconstruction d'un monde virtuel, ainsi que d'avatars divers. Mais pourrions-nous nous voir réellement tel que nous sommes ?

Cette crise nous aura permis de compter sur nous avec nous et de pouvoir ressentir et comprendre ce que la liberté de circuler voulait réellement dire, et de nous rendre compte que ce que nous avons peut bien être une des bases de notre bonheur.

Des parents auraient mieux connu et partagé avec leurs enfants, d'autres seront très épuisés. Des jeunes auront des projets de vie qui pourraient prendre une tournure différente et nous serons toutes et tous avides de sourires, de regards, de câlins, de voyages, de partage, de rencontres, de simples promenades et de mains tendues de loin pour l'instant, ainsi que de rapports humains harmonieux et non craintifs de la vie, de symboles de célébration de la vie sous toutes ses coutures avec émotion et joie et de la construction d'un lendemain humain, vivant et solidaire.

Abiy Ahmed, de Prix Nobel de la paix à chef de guerre

Portrait



Moins d'un an après avoir reçu à Oslo le prix Nobel de la paix, le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a endossé le costume de chef de guerre en lançant l'armée éthiopienne à l'assaut de la région dissidente du Tigré, qui défiait son autorité.

Le prix récompensait ses efforts de réconciliation avec l'Erythrée voisine, ennemie jurée de l'Éthiopie depuis une guerre meurtrière entre 1998-2000, mais de nombreux observateurs craignent désormais que l'opération militaire qu'il a lancée le 4 novembre au Tigré n'entraîne son pays dans une longue guerre civile.

Issu d'un milieu modeste et pur produit d'un régime dont il a gravi les échelons et fut un des maîtres espions, Abiy Ahmed n'a pas encore 42 ans quand en avril 2018 il prend les rênes du deuxième pays le plus peuplé d'Afrique (plus de 100 millions d'habitants).

Né d'un père musulman et d'une mère chrétienne dans une petite commune du centre-ouest, Beshasha, Abiy Ahmed "a grandi en dormant sur le sol" dans une maison sans électricité ni eau courante. "Nous allions chercher l'eau à la rivière", a-t-il raconté, ajoutant n'avoir découvert l'électricité et l'asphalte qu'après l'âge de 10 ans.

Adolescent, il s'engage dans la lutte armée contre le régime militaromaxiste du Derg, dirigé par Men-

gistu Haïlé Mariam.

Opérateur radio, il y apprend par nécessité la langue des Tigréens, ethnique minoritaire (6% de la population éthiopienne) mais dont le Front de libération des peuples du Tigré (TPLF) est le fer de lance du combat anti-Mengistu et le futur noyau dur du régime installé après sa chute en 1991. Il entame ensuite une ascension linéaire au sein de la coalition au pouvoir, le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (EPRDF), contrôlée par le TPLF. Il gravit les échelons de l'armée jusqu'au grade de lieutenant-colonel et est en 2008 l'un des fondateurs de l'Agence nationale du cyber-renseignement, qu'il dirigera de facto pendant deux ans. En 2010, il troque l'uniforme pour le costume de député, puis en 2015 de ministre des Sciences et Technologies.

En 2018, l'EPRDF est aux abois. Bien que violemment réprimé, un mouvement populaire né trois ans plus tôt au sein des deux principales communautés du pays, les Oromo et les Amhara, a fini par emporter le Premier ministre Hailemariam Desalegn, symbole d'une coalition incapable de répondre aux aspirations de la jeunesse.

L'EPRDF désigne Abiy Ahmed pour sauver la situation, faisant de lui le premier Premier ministre oromo. Il offre alors l'image d'un dirigeant jeune et ouvert dans un régime fermé

et sclérosé. Il initie de profonds changements et plaide à l'envi pour l'unité de l'Éthiopie, déchirée par les violences communautaires, dans une Corne de l'Afrique chroniquement instable.

En six mois, Abiy Ahmed conclut la paix avec le voisin érythréen, fait relâcher des milliers de dissidents, s'excuse publiquement des violences des forces de sécurité et accueille à bras ouverts les membres exilés de groupes qualifiés de "terroristes" par ses prédécesseurs.

Il développe aussi un programme d'ouverture d'une économie largement contrôlée par l'État.

En secouant jusque dans ses fondations un régime ankylosé par plus de 25 ans d'exercice autoritaire du pouvoir et en pesant sur les dynamiques régionales, il a suscité espoirs mais aussi inimitiés.

Des analystes ont rapidement mis en garde: le jeune dirigeant s'est placé dans une situation délicate, car ses mesures phare sont trop radicales et soudaines pour la vieille garde du régime mais pas assez ambitieuses et rapides pour une jeunesse avide de changement.

En outre, son ouverture a révélé des ambitions territoriales locales et d'anciens différends communautaires, débouchant sur des violences meurtrières.

Parmi les victimes du changement, le TPLF, qui a contrôlé quasi-

ment sans partage l'appareil politique et sécuritaire durant presque 30 ans et qu'Abiy Ahmed s'est employé à mettre progressivement sur la touche.

Passés de facto dans l'opposition, ses dirigeants défient durant de longs mois l'autorité du Premier ministre, jusqu'à ce qu'il leur déclare la guerre. "La guerre est l'incarnation de l'enfer pour toutes les personnes impliquées", déclarait-il pourtant en recevant son prix Nobel, évoquant ses souvenirs douloureux d'ancien soldat.

Depuis le 4 novembre, il balait critiques et appels à la négociation, dénonçant "l'incompréhension du contexte" éthiopien.

Son cabinet assure qu'il n'a pas changé. Dans une vidéo postée jeudi sur Internet Redwan Hussein, porte-parole du comité de crise pour le conflit au Tigré, assure même qu'il mérite "à nouveau" le prix Nobel, "parce qu'il est en train de sauver son pays". Abiy Ahmed est aussi accusé, après s'être affiché en champion de l'ouverture, d'user désormais de l'ancien autoritarisme, cautionnant des arrestations de masse et des abus des forces de sécurité.

Quant aux élections, prévues pour 2020, qu'il promettait désormais libres, elles ont dû être repoussées en raison du coronavirus, le privant toujours de légitimité populaire.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

GALVANISÉ	LA BÊTE HUMAINE	INCERTAINE	LETTRES DE CAEN	CHANCE-LLE	OBÉISSANTES	PRONOM	BAISER AFFECTUEUX	VENUE AU MONDE
							RÉTROGRADE	TRIPOTE
UN MYSTÈRE QUI VOLE					TU			
			RIPOSTE			CARDINAUX GRAIN DE BEAUTÉ		FAÏTE
ARTÈRE					INDEMNÉ FILS D'AROLLON			
BOYAU							MORCEAU D'ACIER	
LETTRES DE GÏTAN			APPELA					
NIMBE							FIN D'ANNÉE	NUMÉRO LIN
NOTE PRISONS			NAUFRAGEURS	APLANIE UTOPISTE				TEMPS VARIABLE
					GROS NUAGE			ADMINISTRÉ
FINALES							ÈRE PERSONNE SOTTE	
GRECQUE	CARDINAUX LE MÊME			FORME D'AVOIR	FIN DE VERBE		HYMNE LETTRES DE SIBÉRIE	LIE
			RÉCOLTE DU BLÉ					
DÉMANGEAISON							COIFFURE DE LAINE	

Solution mots flechés d'hier

GAI LURON	QUI VIENT À PROPOS	S	CERTAIN POSSESSIF	PÈRE DE THÉSÉE	CASSE-PIEDS	ANDOTON	FÊTU EN ATTENTE	B	VENT FROID ET VIOLENT	LETTRES D'ARIUS	RIEN
B	O	U	T	E	E	N	T	R	A	I	N
PRATIQUÉ											
P	R	A	G	M	A	T	I	Q	U	E	
RÉVASSONS	PASSAGE À TABAC	TIPS	RÉTIFS	E	P	I	GRECQUE CRIBLE	N	PEUPLIS TURCO-MANIGES	A	
S	O	N	G	E	O	N	S	PORTEUR DE CHARGE	I	O	N
RADIUM	RA	CRACK	EN TRASSE	I	INUTILITÉ	A	PHASEOT ENVOYER NP PRISRS	L			
RAPID	T	R	A	N	S	I	S	T	O	R	
B	U	I	S	S	O	N	VARIÉTÉ DE PARRISUX	U	N	A	U
FOLIOLE EN PANNE	N	N	IVRE	BLAIR	N	A	S	E	EN TRASSE REFUGE	T	R
CUBE	EN VENTE SAISON	E	N	EN PANNE LETTRES D'OROSAS	N	N	TRES COURT AMAS	R	A	S	SUCRE
D	E	S	ÉCÉLUTI PETIT RUISSEAU	O	B	E	I	T	PORTION DE TRIPES	B	O
DÉPENDANTS	T	R	I	B	U	T	A	I	R	E	S
À L'ENVERS: AVENUE	E	U	R	SOUFFLE	R	E	S	P	I	R	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benbaria

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentalab
Alain Bouïthy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétaire
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnouya
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Louba Baghdad
Latifa Mourib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2									■	
3				■						
4							■			
5			■						■	
6			■							
7		■				■				
8				■		■				■
9							■			
10				■						

HORizontalement

- 1- A l'échelle du globe
- 2- Logent
- 3- Elliptique - Mis en grange
- 4- Proche - Clair
- 5- Eclaté - Pierre tombale
- 6- Personnel - Discourir avec emphase
- 7- Défini - Tond
- 8- Entretroise - Décret
- 9- Il baisse - Roue à gorge
- 10- Base de lancement - Mettra en sol

VERTICALEMENT

- 1- De façon nette
- 2- Ferment - Jacasse
- 3- Fils de Jacob - Roche en fusion
- 4- Nickel - Attend
- 5- Lui et les siens - Possessif
- 6- Essayer - gagnée
- 7- Ils font l'âge - Noble anglais
- 8- Il se suit
- 9- Défini - Fils d'acide et d'alcool
- 10- Lancer - Eau de France

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	I	P	P	O	D	R	O	M	E
2	A	N	O	U	R	E	■	S	U	S
3	B	A	S	■	E	M	I	T	■	T
4	I	N	E	R	M	E	■	O	T	A
5	T	I	R	E	U	R	S	■	O	F
6	A	T	■	I	S	I	A	Q	U	E
7	T	I	E	N	■	T	■	U	S	T
8	I	O	N	■	C	A	D	I	■	T
9	O	N	T	A	R	I	O	■	L	E
10	N	■	E	L	U	S	■	U	N	E

Grilles de sudoku

Facile

		5	9	8		4	1		
		3	1	5					
	2			7	3	6			
8							5		
7		4	2	6	5	9		8	
	5							2	
		1	6	2			4		
				9	8	5			
8	7		1	4	3				

Moyen

8		7		3					9
5				8	9				
	6								
		9		2		3			
6	1	2		9		4	8	7	
		8		1		6			
								2	
			1	6					3
2			4		5		6		

Difficile

						4	9		
				1	8		2		
6	7						5		
9		3	4	5	6	8			
		7	3	8	9	2		6	
	1						9	2	
	9		6	3					
2	5								

Expert

2			1	6	9				
	6								2
			4	8				5	
	3								7
		8		1	4				
5									1
	9		4	1					
3									9
		6	8	5					4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	8	5	7	9	6	3	2	4	
9	3	4	5	2	8	6	1	7	
7	6	2	4	3	1	8	5	9	
8	1	7	6	5	9	2	4	3	
2	9	3	1	4	7	5	8	6	
5	4	6	2	8	3	9	7	1	
6	5	8	9	7	4	1	3	2	
4	2	1	3	6	5	7	9	8	
3	7	9	8	1	2	4	6	5	

Moyen

1	4	9	2	7	8	6	3	5	
3	8	5	4	1	6	9	2	7	
7	2	6	3	9	5	4	8	1	
9	6	7	1	2	4	3	5	8	
8	3	2	5	6	7	1	9	4	
5	1	4	8	3	9	2	7	6	
4	9	3	7	5	1	8	6	2	
2	5	1	6	8	3	7	4	9	
6	7	8	9	4	2	5	1	3	

Difficile

9	4	5	7	6	2	1	3	8	
2	7	1	8	3	4	9	6	5	
3	8	6	1	9	5	7	4	2	
6	2	3	4	7	9	5	8	1	
4	1	9	5	8	6	2	7	3	
7	5	8	3	2	1	6	9	4	
8	9	2	6	1	3	4	5	7	
5	6	7	2	4	8	3	1	9	
1	3	4	9	5	7	8	2	6	

Expert

4	9	1	5	7	6	3	8	2	
5	8	2	9	3	1	6	4	7	
7	6	3	4	2	8	9	5	1	
1	5	7	8	9	4	2	3	6	
6	2	4	3	1	7	5	9	8	
8	3	9	6	5	2	7	1	4	
2	7	5	1	4	3	8	6	9	
3	1	8	7	6	9	4	2	5	
9	4	6	2	8	5	1	7	3	

Economie

Le PIB des pays africains ne retrouverait son niveau de 2019 qu'à partir de 2022

Le produit intérieur brut (PIB) des pays africains, comme le Maroc et la Tunisie qui ont appliqué un confinement strict pour une durée significative, ne retrouverait son niveau de l'année dernière qu'à partir de 2022, selon un rapport d'Atijari Global Research. "La facture économique du confinement est significative. Les pays qui ont opté pour un confinement strict pour une durée significative (ex. Maroc et Tunisie) enregistreraient une récession équivalente à 2 années de croissance", soulignent les analystes dans ce rapport qui traite de l'état des lieux et perspectives des économies africaines. Ce document fait également état de deux profils disparates en matière de capacité de reprise économique. Il s'agit, d'un côté, des pays comme l'Égypte, le Sénégal, ou le Cameroun qui comptent sur de nouvelles capacités de production de ressources naturelles pour engager des investissements de pré-production et assurer un rebond de croissance, rapporte la MAP.

De l'autre côté, la reprise du restant des pays constituant le benchmark dudit rapport, à savoir le Maroc, la Tunisie et la Côte d'Ivoire, demeure tributaire du rétablissement de leurs partenaires commerciaux et de l'impact des aléas climatiques sur la composante agricole.

Les analystes insistent, en outre, sur l'importance de la diversification des partenaires économiques qui s'avère aussi critique que celle de la production. "En effet, l'exposition de plusieurs pays d'Afrique du Nord et subsaharienne, dorés et déjà considérés diversifiés en matière de production, à un pool de pays européens très touchés par la pandémie à l'instar de la France, de l'Italie, ou de l'Espagne s'avère très coûteuse en matière de croissance économique", expliquent-ils. Et de poursuivre que l'assiduité budgétaire est d'un grand appui en temps de choc. "Certes privés de quelques points de croissance, les pays (ex. Maroc, Égypte, Côte d'Ivoire) qui ont démontré une assiduité en matière de dépenses publiques, ont fait appel à plusieurs occasions, à des financements étrangers à des coûts compétitifs. D'autres (ex. Sénégal), bien que faisant preuve d'une croissance soutenue, se retrouvent en difficulté aspirant à une suspension du remboursement de leurs dettes en 2020". Au volet du tourisme, ce rapport préconise le développement d'une offre permanente de tourisme interne qui constitue un nouvel impératif pour la viabilité de ce secteur. Présentant certes un caractère structurant pour une économie, le secteur touristique externe quel que soit son profil (tourisme de masse en Tunisie, culturel en Égypte, de niche au Maroc) est occasionnellement mis à mal par des événements exogènes tels que le terrorisme ou les crises sanitaires.

Le monde des affaires salue l'opération menée par les FAR dans la zone d'El Guerguarat



Lorsque la souveraineté du Maroc, la paix, la sécurité et la circulation des personnes et des marchandises du pays sont menacées par des actes de quelque nature que ce soit, le monde des affaires dans son ensemble n'est jamais loin pour élever sa voix et apporter son soutien aux actions menées par les autorités nationales pour y mettre un terme et, par ricochet, rétablir de l'ordre.

Touchée par ce que l'on pourrait qualifier de provocations fortuites dont le seul but semble être la déstabilisation du pays et le sabotage de son économie, et consciente des répercussions négatives que pourraient entraîner les perturbations signalées depuis octobre dernier dans la zone de l'El Guerguarat sur la stabilité de la région, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) est montée dimanche 15 novembre au créneau pour condamner de manière ferme les actes commis à la frontière avec la Mauritanie.

En effet, plus d'une semaine après avoir unanimement célébré l'anniversaire de la Marche verte et après l'insistance des troubles et blocages intervenus au niveau de la frontière marocco-mauritanienne, les opérateurs économiques réunis au sein de la CGEM apportent un soutien franc et sans ambiguïté à l'opération menée avec professionnalisme par les Forces Armées Royales afin de rétablir l'ordre dans une zone qui n'avait pas tant besoin de troubles.

En effet, dans un communiqué rendu public samedi 15 novembre, le patronat marocain a salué l'intervention des Forces Armées Royales au passage d'El Guerguarat.

« La CGEM affirme son soutien ferme et inconditionnel à l'opération menée dans le respect de la légalité internationale par les Forces Armées Royales (FAR), sur Très Hautes Instructions de sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, Chef Suprême et Chef d'État-Major général des FAR, en vue de restaurer la libre circulation des personnes et des marchandises à travers le passage d'El Guerguarat », a souligné l'organisation patronale.

Dans son message, la confédération générale assure que « le blocage engendré par les agissements des ennemis de la Nation, depuis le 21 octobre dernier, avait pour

objectif de nuire aux intérêts économiques des entreprises en impactant les flux commerciaux en provenance du Maroc et de l'Europe vers le Continent africain et principalement vers le voisin mauritanien, et vice-versa ».

Comme pour rappeler la menace que pourrait faire peser de tels actes sur l'activité économique nationale et régionale, le patronat marocain rappelle que près de 350 camions de marchandises transitent chaque jour par le poste frontalier d'El Guerguarat.

C'est autant dire que tout désordre dans la zone ne saurait arranger le commerce inter

Quel qu'en soit les motivations des perturbateurs, la CGEM est persuadée que « grâce à cette opération légitime, les acteurs économiques marocains, ainsi que leurs partenaires africains et européens pourront poursuivre leur activité commerciale en toute sécurité et sérénité ».

Tout en saluant l'opération des FAR, la Confédération générale a au nom de l'ensemble des acteurs du secteur privé marocain, réitéré « sa profonde gratitude et reconnaissance, ainsi que sa mobilisation permanente derrière Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans la défense de la stabilité, de la sécurité et de l'intégrité territoriale du Royaume ».

Pour rappel, sur Très Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'État-Major général, les

Forces Armées Royales ont mené une opération vendredi 13 afin de restaurer la libre-circulation au passage d'El Guerguarat.

Cette opération, qui visait à mettre un terme définitif aux agissements inacceptables du Polisario, s'est déroulée « de manière pacifique, sans accrochage ni menace pour la sécurité des civils », a affirmé le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Cité par la MAP, le Département a précisé qu'elle est intervenue après avoir donné toute sa chance à une solution diplomatique à travers les offices des Nations Unies.

Comme l'a constaté l'agence de presse surplace, le trafic routier entre le Maroc et la Mauritanie a repris samedi après-midi au niveau du poste-frontière El Guerguarat.

Une bonne nouvelle saluée également par les Chambres professionnelles de la région de Guelmim-Oued Noun qui n'ont pas tardé à affirmer leur appui inconditionnel aux FAR suite à leur intervention.

Saluant vivement l'opération menée par les FAR, les Chambres de Commerce, d'Industrie et de Services, d'Agriculture et d'Artisanat ont estimé que cette action a permis de « mettre un terme aux provocations inacceptables des milices du Polisario dans la zone tampon de Guergarate ».

Alain Bouithy



Soutien ferme et inconditionnel de la CGEM

Disway améliore son chiffre d'affaires consolidé à fin septembre

Le distributeur en gros de matériel informatique et télécoms, Disway, a réalisé un chiffre d'affaires (CA) consolidé de 1,24 milliard de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020, en hausse de 8,7% en glissement annuel.

Le segment volume (PC fixes et portables, produits d'impression et imagerie...) ressort avec un chiffre d'affaires de 348 millions de dirhams (MDH) au 3ème trimestre 2020, en progression de 18,9% par rapport à 2019, indique un communiqué de Disway sur ses indicateurs trimestriels, notant que le CA consolidé au T3-2020 s'est apprécié de 21,1% à 419 MDH.

Disway a connu une reprise importante sur le segment volume pendant cette période, principalement sur les produits PC et imprimantes. Cette reprise s'explique principalement par la décision du gouvernement de maintenir l'état d'ur-

gence sanitaire, ce qui a poussé les entreprises à continuer à s'équiper pour permettre à leurs employés d'être en télétravail, mais aussi les ménages qui ont dû s'équiper pour les besoins de l'enseignement à distance.

De son côté, le segment valeur (stockage, serveurs, réseau, sécurité...) s'est accru de 23% par rapport au T3-2019 pour finir à un chiffre d'affaires de 58 MDH. Cette croissance s'explique par la concrétisation de plusieurs appels d'offres pendant cette période, mais aussi par la livraison de certains projets initialement prévus pendant le deuxième trimestre.

Disway affirme rester "confiant" et "optimiste" puisque "la crise actuelle a permis de mettre en évidence le besoin pressant des entreprises et des particuliers de s'équiper en matériel informatique".

La baisse de la charge de compensation du gaz butane et du sucre à fin septembre

La charge de la subvention du gaz butane et du sucre relative aux neuf premiers mois de 2020 a diminué à 9,083 milliards de dirhams (MMDH) contre 9,773 MMDH lors de la même période de l'année dernière, ressort-il du dernier bulletin d'information de la Caisse de compensation.

Dans le détail, la charge de la subvention du gaz butane s'est élevée à fin septembre 2020 à 6,622 MMDH contre 7,136 MMDH à la même date de l'année 2019, soit une diminution de 7%, indique la même source qui explique cette baisse par le repli des cours du gaz butane et de la subvention unitaire de 13% au cours de cette période.

La charge de compensation du sucre, aussi bien en quantité qu'en valeur, relative aux neuf premiers mois de l'année 2020 a

connu également une diminution de 7% comparée à la même période de l'année dernière, selon le Bulletin. Ainsi, cette charge s'est élevée à 2,461 MMDH pour la période allant du mois de janvier à septembre 2020 contre 2,637 MMDH lors de la même période en 2019.

En outre, la Caisse de compensation souligne que le paiement des encours des dossiers de subvention des produits gaz butane et sucre, arrêté à fin octobre 2020, a atteint près de 6,9 MMDH, dont 5 MMDH pour le gaz butane et 1,9 MMDH pour le sucre.

Les encours des dossiers de subventions au titre du gaz butane et du sucre, arrêtés à la même période, s'élevaient, de leur côté, à 5,7 MMDH dont plus de 3,98 MMDH pour le gaz butane et 1,71 MMDH pour le sucre.

L'agriculture marocaine fait preuve de résilience et d'agilité

L'agriculture marocaine a fait preuve de résilience et d'agilité à des circonstances exceptionnelles grâce aux projets développés au cours des dix dernières années, a affirmé, récemment, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, des Eaux et Forêts, Aziz Akhannouch.

Les chantiers agricoles structurants ayant été lancés dans le cadre du Plan Maroc Vert (PMV) au cours de cette décennie, ont permis au secteur de faire preuve d'agilité et de résilience face à des conditions difficiles, aussi bien climatiques que sanitaires, a souligné M. Akhannouch qui participait à un séminaire virtuel de haut niveau tenu

par la Banque mondiale sous le thème "Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à la croisée des chemins - Vers une relance économique résiliente, inclusive, durable et efficace".

Il a, dans ce sens, mis en avant les programmes d'assolement et les superficies irriguées qui permettent d'approvisionner tous les marchés du Royaume, notant que les agriculteurs marocains ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation aux conditions climatiques difficiles et à l'état d'urgence sanitaire décrété dans notre pays depuis le début de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), rapporte la MAP.

Et d'ajouter: "En effet, le secteur a joué un rôle clé dans cette circonstance, en assurant l'approvisionnement des marchés ainsi que la continuité d'activité, ce qui a permis la réalisation de résultats remarquables, notamment au niveau des exportations agricoles qui ont enregistré une hausse de 5%. Ces résultats probants ont pu être atteints grâce, notamment, aux chantiers agricoles structurants lancés dans le cadre du PMV".

Parallèlement, M. Akhannouch a affirmé que le Maroc, grâce à la politique volontariste de Sa Majesté le Roi, a engagé plusieurs initiatives importantes pour relancer l'économie marocaine, en mettant en place le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie de Covid-19 destiné au soutien au pouvoir d'achat et à la

santé à court terme, dont les ressources s'élevaient à 3 milliards de dollars (Md\$). Il s'agit aussi du Fonds Mohammed VI pour l'investissement, a noté le ministre, relevant qu'avec des ressources prévues de 12 Md\$, ce Fonds vise à accompagner les investissements et à relancer les activités économiques, en plus du chantier de la couverture sociale au profit de l'ensemble des citoyens.

Par ailleurs, M. Akhannouch a précisé que la stratégie "Génération Green 2020-2023" qui a été présentée devant Sa Majesté le Roi, apporte un certain nombre de réponses aux problématiques auxquelles l'activité économique a été confrontée pendant la pandémie de Covid-19. Ladite stratégie s'appuie en effet sur deux axes principaux qui portent sur l'agriculteur de manière prioritaire, à travers la possibilité de contribution à la couverture sociale qui comprend l'assurance, la retraite et l'assurance maladie obligatoire, a-t-il fait savoir, précisant que "ces trois éléments font partie du chantier important lancé par Sa Majesté pour étendre la couverture sociale à toutes les professions dans un délai de 5 ans, permettant ainsi d'anticiper des crises comme celles que nous vivons aujourd'hui".

Le deuxième axe concerne principalement l'emploi et ce, en mobilisant un million d'hectares de terres pour assurer la sécurité ali-



mentaire du Maroc, a indiqué M. Akhannouch. Il s'agit d'un chantier destiné principalement aux jeunes à travers un programme spécial qui comprend un soutien à cette population pour se stabiliser en milieu rural, assurant ainsi la succession générationnelle des agriculteurs.

Le ministre a également souligné que le développement agricole se poursuivra grâce à des projets d'irrigation, d'économie et de dessalement de l'eau, qui sont essentiels pour soutenir l'activité agricole, ainsi qu'à travers le lancement de plusieurs programmes se rapportant notamment à la réhabilitation des marchés de gros et des petits marchés et qui sont une priorité

pour le secteur au cours de la phase suivante.

Réunissant de nombreux ministres et hauts responsables de différents pays (Corée du Sud, Emirats Arabes Unis, Egypte, Jordanie, Maroc et Tunisie) et plusieurs experts et représentants de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de la Commission européenne, ce séminaire virtuel était structuré autour de trois panels et visait à échanger les expériences à travers le monde et à mettre la lumière sur les moyens de parvenir à un développement résilient, inclusif, durable et efficace pour les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

Les projets d'irrigation, d'économie et de dessalement de l'eau sont essentiels pour soutenir l'activité agricole

L'IAV Hassan II et l'ESCA lancent un MBA conjoint dédié au secteur agricole

L'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II (IAV) et l'ESCA-Ecole de management ont lancé, vendredi dernier, un MBA (Master of business administration) conjoint visant à mettre à niveau les capacités managériales des hauts cadres et responsables opérant dans le domaine agricole et du développement rural.

L'ouverture de ce MBA est une première du genre puisqu'elle se fait dans le cadre d'un partenariat public-privé entre deux institutions d'enseignement supérieur, indique un communiqué du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, des Eaux et Forêts, précisant que ce MBA, innovant, vise à former des décideurs et des cadres en mesure d'accompagner les chantiers structurants prévus dans le cadre de la Génération Green.

La cérémonie de lancement officiel de ce MBA, organisée par visioconférence, a été présidée par le secrétaire général du ministère, Mohammed Sadiki accompagné du président de l'ESCA, Thami Ghorfi, et du directeur de l'IAV Hassan II, Ali Hammani, avec la participation des responsables du ministère, des équipes pédagogiques de l'ESCA ainsi que des bénéficiaires du MBA, rapporte la MAP.

Dans son mot d'ouverture, M. Sadiki, cité par le communiqué, a souligné que cette formation est l'expression de la dynamique de changement et de modernisation engagée par le ministère et ses institutions de formation, afin de s'adapter aux mutations que vit le secteur agricole sous l'impulsion du Plan Maroc Vert de 2008 à 2020 et de la nouvelle stratégie Génération Green lancée de 2020 à 2030.

Il a, par ailleurs, indiqué que le ministère de l'Agriculture s'est depuis toujours engagé dans un processus continu d'amélioration, de réformes et de modernisation de la gouvernance du secteur agricole afin d'assurer l'efficacité et l'efficience de la stratégie agricole, rappelant que la réforme de la gouvernance a été la véritable clé de réussite de la mise en œuvre du Plan Maroc Vert et la formulation de la stratégie Génération Green.

Dans ce cadre, la mise en place de ce MBA qui consacre la réussite d'un partenariat public-privé d'une part, en concomitance avec la déclinaison de la stratégie Génération Green, reflète l'importance donnée au développement des ressources humaines et leur rôle dans le développement d'une agriculture moderne, à travers notamment un management de haut niveau tant sur le plan de l'exé-

cutif public que celui de la profession. Il s'agit de continuer à rehausser la qualité de gouvernance du secteur dans son ensemble.

Pour sa part, M. Ghorfi s'est réjoui de cette alliance qui permettra de renforcer la formation de dirigeants pour le secteur agricole à travers une formation tournée vers la performance et les impacts, et ce, dans l'objectif de former une première vague de dirigeants dotés d'une capacité managériale de haut niveau pour accompagner la dynamique de modernisation du secteur.

Le directeur de l'IAV Hassan II a, de son côté, salué la mise en place de ce partenariat entre l'IAV Hassan II et l'ESCA-Ecole de management, grâce à l'appui du ministère et qui a abouti au lancement d'un MBA conjoint qui intègre à la fois la dimension managériale et la dimension technologique.



La pandémie racontée par le cinéma marocain

“Il y a bien un moment où il faut passer de l'explication à la simple description”, cette citation du philosophe austro-hongrois, Ludwig Wittgenstein dans “Über Gewissheit” (De la certitude), résume parfaitement le projet artistique de certains réalisateurs, qui se sont lancés dans une aventure créative, orchestrée par la crise sanitaire du coronavirus. En effet, l'ensemble de l'industrie cinématographique, dont les salles de cinéma et la production cinématographique, a été victime d'un cruel coup d'arrêt, accompagné d'importantes répercussions économiques sur l'ensemble du secteur.

Certes, cette situation exclusive a mis à nu les lacunes d'un système mondial déjà fragilisé par les multiples défis planétaires notamment son développement durable, mais il a aussi permis de nourrir une créativité humaine capable de contourner les restrictions sanitaires, dans un monde hyper connecté où le cinéma marocain a su tirer son épingle du jeu.

C'est ainsi que six cinéastes marocains se sont prêtés au jeu, en offrant aux cinéphiles une nouvelle expression

artistique, basée sur le seul objet démocratisé par une mondialisation effrénée : le téléphone portable.

Une crise sanitaire commune exprimée et vécue par six différents regards à savoir “Distance” de Mohamed Mouftakir, “Arbres” de Faouzi Bensaïdi, “Carte-postale en temps de Corona” de Tala Hadid, “No Conclusions” de Hakim Belabbas, “Mauvais scénario” de Adil Fadili et “Quo Vidis Arcadya” de Yassine Marco Marrocco.

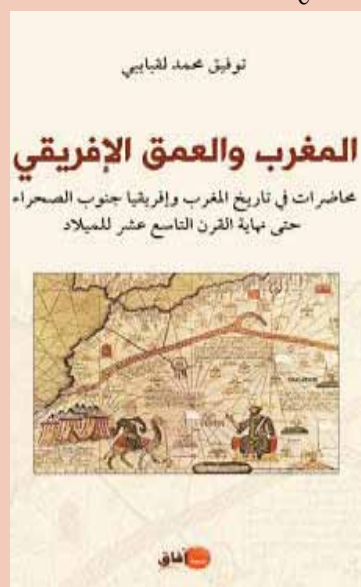
Le Centre cinématographique marocain (CCM) a contacté des cinéastes en vue de considérer leur expression artistique durant cette période, à travers une création originale dévoilée grâce à un smartphone, tout en respectant les mesures sanitaires, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, le réalisateur Mohamed Mouftakir. Cette initiative avait pour objet de célébrer la réouverture des salles de cinéma avec ces six films, a-t-il déclaré, soulignant que devant l'incertitude régnante sur le secteur, dûe au Coronavirus, le CCM a décidé d'entamer la projection sur sa plateforme. Selon le réalisateur de “L'Automme des pommiers”, son œuvre

“Distance” est une continuité d'une trilogie de la Covid-19. “Ma première expérience similaire était ‘Confinement’, réalisé avec un cellulaire et projeté sur internet il y a 7 mois dans le cadre d'un autre projet”. Considérant la création comme un long processus d'inspiration s'inscrivant dans une logique de continuité, Mouftakir fait savoir que le concept “Regards” se veut un partage d'un vécu et une exploration de l'expression artistique, en utilisant des supports à la portée de main. Il a également dévoilé qu'un troisième court métrage, tourné dans le même esprit, est en cours de “gestation” et portera le titre de “Rencontre”. Dans la même veine, le réalisateur Adil El Fadili a confié à la MAP que “Regards” est un concept “intéressant” permettant de marquer cette période particulière que traverse l'humanité. Participant avec son film “Mauvais scénario”, Adil El Fadili a relevé que cette expérience cellulaire a été concrétisée avec “les moyens de bords” en joignant ses enfants au projet. “En tant qu'artiste, je vivais comme tout le monde le confinement, je voulais m'exprimer à travers l'art pour raconter et

partager mon propre vécu”, a-t-il dit. Pour ce réalisateur chevronné, le cinéma doit garder sa magie esthétique et visuelle, sans tomber dans les films tournés avec des cellulaires. “Je suis une personne classique, qui regarde les films sur grand écran, réalisés avec d'importants moyens avec une identité et un certain regard”. Promoteur de l'initiative “Regards” lancée durant la période du confinement, le CCM a depuis lundi 09 novembre 2020, entamé la mise en ligne sur sa plateforme, toutes les 48 heures, des six courts métrages participants, qui s'étale jusqu'au 19 novembre 2020. Promoteur du cinéma marocain, le CCM s'est doté depuis le début de l'état d'urgence sanitaire d'une programmation cinématographique, accessible gratuitement au grand public depuis sa plateforme, avec une diffusion de 98 films marocains (longs métrages et films documentaires ainsi que quatre longs métrages marocains en hommage à Feu Teouira Jabrane).

Selon cet établissement public, ces films ont été suivis par plus d'un million de spectateurs dans une centaine de pays à travers le monde.

Parution d'un ouvrage sur l'histoire des relations entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne



“Le Maroc et son ancrage africain : Conférences sur l'histoire du Maroc et l'Afrique subsaharienne jusqu'au 19^e siècle” est le titre d'un ouvrage de l'écrivain Taoufik Mohamed Lakbaïbi, qui vient de paraître aux Editions “Afaq pour les Etudes, l'Édition et la Communication” à Marrakech.

Cet opus de 539 pages vise à analyser la dynamique de ces relations à travers l'histoire et à rapprocher cette thématique des étudiants des filières “Histoire-géographie” dans les universités marocaines en particulier et aux lecteurs en général. L'auteur explique dans la préface que cet ouvrage ambitionne ainsi de “contribuer à lever le voile sur l'histoire du Maroc dans le cadre africain élargi en passant en revue les différentes évolutions qu'ont connues les relations maroco-africaines jusqu'au 19^e siècle sans aborder l'époque coloniale avec ses complexités et enchevêtrements internationaux”.

Selon l'auteur, tout chercheur concerné par les études africaines ne doit pas omettre de relever que le Continent africain a été toujours très présent chez les Marocains en tant que matière de recherche, d'écriture, d'exploration et de voyage. Ce processus démontre la relation viscérale liant le Maroc et son ancrage afri-

cain et la passion des Marocains pour connaître les modes de vie et l'histoire et la civilisation et la culture de leurs frères africains.

Cet ouvrage se propose donc d'observer et d'analyser les différents canaux, qui ont contribué à former ces relations que ce soit dans leur volet politique (ambassades et conflits), ou les volets commercial et religieux (diffusion de l'Islam) ou encore le volet social (migrations et expéditions scientifiques) et enfin les volets culturels, civilisationnel et artistique. “L'appartenance du Maroc à l'Afrique n'est pas seulement géographique et une expression de la position du Royaume en tant que centre régional important au Nord de l'Afrique, et un trait d'union entre l'Afrique et l'espace méditerranéen (...). La relation entre le Maroc et son espace africain est une expression de son appartenance civilisationnelle ancrée dans l'histoire et des relations culturelles à travers des siècles et un rôle pionnier dans le Continent”, explique cet enseignant chercheur à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech.

Preuve de cette volonté politique en est que les Constitutions marocaines respectives réaffirment l'engagement du Maroc à consolider les relations de coopération et de solidarité avec les peuples et les pays d'Afrique

notamment les pays subsahariens et du Sahel. L'auteur ne manquera pas d'affirmer que les points de communication entre le Maroc et l'Afrique de l'Ouest se caractérisent par leur dynamique. Au fil des siècles, ils sont devenus globaux pour s'étendre à tous les secteurs (politiques, économiques, sociaux, culturels et religieux).

Le chercheur tient à rappeler que la civilisation marocaine à caractère arabo-musulman a énormément contribué à la diffusion des préceptes de l'Islam et la langue arabe dans les sociétés africaines. L'Islam et la langue arabe ont de leur côté, grandement contribué à l'essor économique et culturel de l'Afrique subsaharienne notamment “le Soudan de l'Ouest” (Afrique de l'Ouest). Dans ce cadre, l'auteur souligne que si l'Égypte a contribué à la diffusion de l'Islam dans l'Afrique de l'Est, le Maroc a de pour part, joué un rôle décisif dans la diffusion de cette religion dans l'Afrique de l'Ouest. Dans ce contexte, le chercheur remarque que la diffusion de l'Islam dans cette partie du continent s'est faite de manière pacifique à travers les commerçants marocains.

Sylvester Stallone au casting de "Suicide Squad"



Prévu pour le 4 août 2021, le deuxième volet de Suicide Squad fera-t-il meilleure impression aux fans de la bande-dessinée ? S'il a pour atout principal la performance de Margot Robbie en Harley Quinn, la petite amie psychopathe du Joker (Jared Leto), le premier film avait été accusé de trahir l'essence du personnage de Deadshot (interprété par Will Smith), ou encore d'avoir un peu trop lissé l'univers politiquement incorrect de l'oeuvre de DC Comics. Le film a en revanche été un beau succès en salles en rapportant plus

de 746,8 millions de dollars de recettes mondiales (et en faisant près de 2,3 millions de spectateurs dans l'Hexagone).

Cette fois, Warner Bros a opéré quelques réajustements pour satisfaire davantage les fans. Après son éviction par Disney en juillet, James Gunn, réalisateur des Gardiens de la galaxie 1 et 2 a été engagé pour écrire le scénario de Suicide Squad 2. L'occasion pour le cinéaste de s'atteler à un grand projet mais aussi d'y impliquer ses artistes préférés, parmi lesquels... Sylvester Stallone ! L'interprète culte de Rambo a en effet intégré le cas-

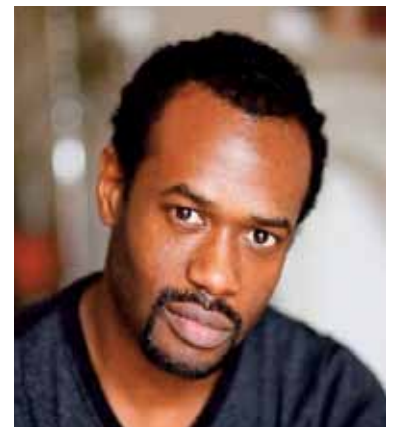
ting pour un rôle encore méconnu. "C'est toujours un plaisir de travailler avec mon ami Sylvester Stallone et notre travail aujourd'hui sur The Suicide Squad ne faisait pas exception. Bien qu'il soit une star de cinéma iconique, la plupart des gens n'ont toujours pas la moindre idée de l'incroyable acteur qu'il est." D'après nos confrères de Deadline, l'acteur hollywoodien pourrait incarner King Shark. Il rejoindra Will Smith qui a déjà été confirmé sur ce deuxième volet et peut-être Dwayne Johnson qui figurait parmi les acteurs pressentis.

Bouillon de culture

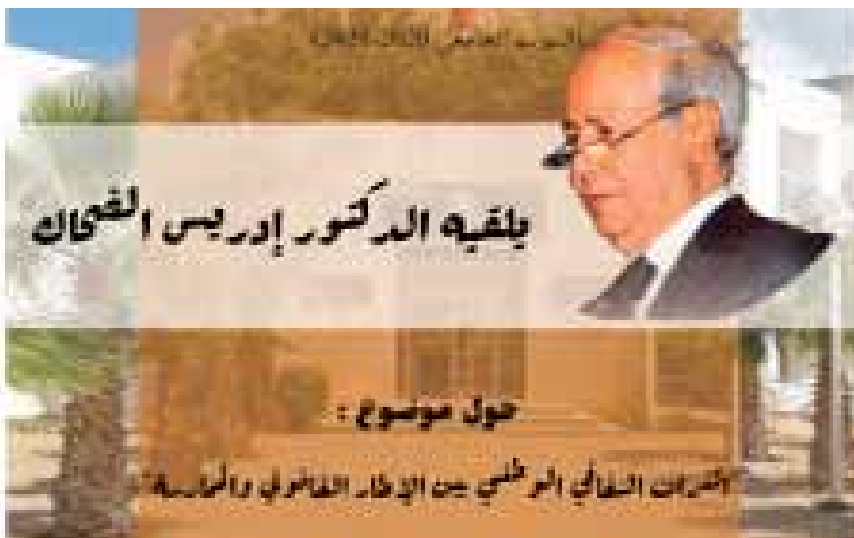
Djedje Apali

Voilà une terrible nouvelle pour les proches de Djedje Apali qui espéraient le retrouver vivant, après un appel à témoin lancé par la police pour disparition inquiétante... En effet, le comédien de 45 ans, vu dans les films Le gang des Antillais, Jeune et jolie et d'origine guadeloupéenne, n'avait plus donné signe de vie depuis le mois de décembre 2019. D'après les informations de nos confrères du Parisien, le Parquet de Reims (ville où résidait l'acteur depuis des années) n'a pu retrouver sa trace depuis un an "malgré de nombreuses investigations (téléphone, perquisition, comptes bancaires...)". Par recoupement, les enquêteurs se sont alors penchés sur un "dossier de mort violente qui avait eu lieu en gare de Bezannes (Marne), le 12 juillet 2019, où une personne s'était manifestement jetée sous un train et n'avait pu être depuis lors identifiée". Le 12 novembre 2020, une expertise dentaire a permis "formellement" d'indiquer que le corps retrouvé à l'été 2019 était bien celui de Djedje Apali.

Alors que la soeur de l'acteur, Joëlle, confiait début novembre penser qu'il était arrivé "quelque chose de grave" sur Guadeloupe Première, la police tente aujourd'hui d'éclaircir les raisons de ce drame. Pour l'heure, la thèse avancée est le suicide, l'acteur aurait "selon toute hypothèse" mis fin à ses jours en se jetant sur les rails.



L'INSAP inaugure sa saison culturelle par un cours sur le patrimoine culturel national



L'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (INSAP) a inauguré lundi sa saison culturelle au titre de l'année 2020-2021 par un cours donné par M. Driss Dahak sur "le patrimoine national entre le cadre juridique et la pratique". Sur son site électronique, le ministère de la Culture, de la jeunesse et des sports - département de la Culture a indiqué que ce cours s'inscrit dans le cadre des rencontres organisées par l'INSAP depuis 2018 en invitant un académicien ou une personnalité politique pour donner un cours inaugural de la saison culturelle de chaque année universitaire.

L'institut accueille cette année M. Dahak, un spécialiste du Droit maritime, membre de l'Académie du Royaume du Maroc depuis 1995 et l'un des juristes éminents qui a occupé plusieurs postes dont celui de secrétaire général du gouvernement pendant plusieurs années, précise le département.

Le cours inaugural a été diffusé sur les pages facebook du ministère de la Culture et de l'INSAP, a fait savoir la même source.

L'institut avait accueilli l'ancien ministre de la Culture et de la communication, Mohamed Laâraj, en 2018 et M. Abdellah Saaf, directeur du Centre d'études et de recherches en sciences sociales et professeur des sciences politiques à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales- Université Mohammed V de Rabat, en 2019.

FIDUCIAIRE BEL FISC
136 Appt. 03 BD. AINE
CHEIKH BEJAAD
Liquidation
BTC TRANSPORT
SARL AU
R.C 165 Bejaad

Aux termes du procès verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 14/10/2014, l'associée unique de la société « BTC TRANSPORT » SARL A.U au capital de 60.000,00 dirhams a décidé ce qui suit :
- la liquidation définitive de la société (Clôture - Liquidation).
- CHAATIT HANAN nommée liquidatrice.
- N° 14 RUE CHOURAFA BEJAAD -lieu de liquidation
Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal de première instance de Bejaad le 13/11/2020 Sous le numéro 115/2020

N° 9911/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
Avis d'appel d'offres ouvert

n° 18/PRDTS/INDH/2020
Le 11/12/2020 à 11h00 min
Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour les travaux de construction

d'une citerne enterré de 240m3 au douar Guir à la commune d'Aferket. Province de Guelmim.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Sept Mille Dirhams (7.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Six cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent soixante-dix-huit Dirhams et zéro centime (699.378,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9905/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech-Safi
Province de Safi
Commune Chahda
Bureau des Marchés
Avis d'appel d'offres ouvert N°02/2020

Le 17/12/2020, à 11 heures, il sera procédé, au bureau du président de la commune Chahda province de Safi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert en séance publique sur offres de prix pour : Fourniture et installation de matériel et mobilier de bureau pour le siège de la commune Chahda.

Le dossier d'appel d'offres ouvert, peut être retiré auprès du bureau du service technique de la commune Chahda province de Safi, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 10.000,00 (Dix mille) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : « 340.000,00

DHS (Trois cent quarante mille dirhams) TTC ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 20.03.2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage ;
- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service

technique de la commune Chahda ;

- soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;

Les échantillons, les prospectus du matériel et mobilier doivent être déposés au siège de la commune Chahda au plus tard le 16/12/2020 avant 15h00min. (Article 19 du règlement de consultation).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 9906/PA

**EXAMEN D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE
AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

Objet : Rectification

Ref : suite annonce n° 8687/PA en date du 23 Octobre 2020.

Le Président de la commune Chahda porte à la connaissance des fonctionnaires remplissant les conditions règlementaires que l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès aux grades qui seront organisées selon le tableau Suivant :

Les Grades	Nombre de poste	Condition de participation	Date et lieu d'examen	Dernier délai de dépôt des dossiers de candidatures
Adjoint technique 2ème grade	01	Avoir six (6) ans d'ancienneté en cette grade jusqu'au Premier examen.	Le 19 décembre 2020 au siège de la commune Chahda à 09H .	Le 07décembre 2020
Adjoint administratif 2ème grade	01			

•NB : les fonctionnaires concernés devront présenter leurs dossiers de candidature avant le délai sus-indiqué .

N° 9907/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Azilal
Cercle de Bzou
Caidat de Foum-jemaa
Commune de Tabia

Avis rectificatif de l'Appel d'Offres Ouvert n° : 02 et 03 /2020/ C.Tabia

le président de la commune de tabia annonce que les avis publiés au journal libération n° 02/2019. sous n°97890 PA , et03/2019. sous n°9793 PA , du 8/12/2020 relatif à l'affermage des souk hebdomadaires sebt tislit et kmis tabia et l'affermage des abattoirs quotidien et hebdomadaires sebt tislit et kmis tabia .

sont rectifiés comme suit : -Avis d'appel d'offres ouvert n° : 02 /2020 . -Avis d'appel d'offres ouvert n° :03/2020

N° 9908/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الصويرة
دائرة تملن
قيادة تدرزي
جماعة تدرزي

**إعلان
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية
برسم سنة 2020**

يعين رئيس جماعة تدرزي، تطبيقاً لمقتضيات قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1178.11 الصادر في 27 أبريل 2011 بتحديد شروط وإجراءات و برنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية ، أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية والذي يفتح في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة التابعين لميزانية جماعة تدرزي ، المتوفرين على الشروط النظامية والمتمثلة في أقدمية لا تقل عن ست سنوات، ويحدد المناصب الممتحن في شأنها في منصب واحد (01)، ويجرى هذا الإمتحان بمقر جماعة تدرزي بتاريخ 23 دجنبر 2020.

هذا، وعلى الموظفين الراغبين في المشاركة إيداع ترشيحاتهم بمكتب الضبط بالجماعة إلى غاية تاريخ 14 دجنبر 2020 وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.

N° 9910/PA

الجمهورية العربية السورية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
REGION GUELMIM/OUED NOUN

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE.

Il sera procédé au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue MOHAMED VI GUELMIM, à l'ouverture des plis des architectes relatifs aux consultations architecturales pour :

N° CA	OBJETS	BUDGET PREVISIONNEL HORS TAXES, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX A REALISER EN DHS	DATE ET HEURS D'OUVERTRE DES PLS
CA/12/2020/L.AREF.GON	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ANNEXE DU COLLEGE OMAR BEN AL KHATTAB RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM .	2 650 000.00 DH (DEUX MILLION SIX CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS)	10/12/2020 A 14h00
CA/13/2020/L.AREF.GON	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 13 SALLES EN PRAFBRRIQUES ET 5 SALLES EN DUR AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM.	4 680 000.00 DH (QUATRE MILLION SIX CENT QUATRE VINGT MILLE DIRHAMS)	10/12/2020 A 15h00
CA/14/2020/L.AREF.GON	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 9 SALLES EN PRAFBRRIQUES ET 14 SALLES EN DUR AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM.	5 980 000.00 DH (CINQ MILLION NEUF CENT QUATRE VINGT MILLE DIRHAMS)	10/12/2020 A 16h00

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés auprès du service des marches et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les dossiers des architectes sont soit :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marches et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de la consultation architecturale.

N° 9909/PA

STE IFIMED SARL
- Aux termes d'un acte s.p.s en date du 13/10/2020, l'A.G.E décide ce qui suit :
- Cession des parts de Mr. YASSIR IDRISSE OUKILI 266 parts et Mr. FAICAL JALLAD 67 parts au profit de Mr. MOHAMED MSAADI.
- La société IFIMED sera engagée par la signature de Mr. YASSIR IDRISSE OUKILI et Mr. FAICAL JALLAD ou bien de Mr. YASSIR IDRISSE OUKILI et Mr. MOHAMED MSAADI conjointement.
- Modification statutaire, Le capital social est réparti de la manière suivante :
- Mr. YASSIR IDRISSE OUKILI (334) parts.
- Mr. FAICAL JALLAD (333) parts.
- Mr. MOHAMED MSAADI (333) parts.
- Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 10/11/2020 sous n° 753459.
N° 9912/PA

PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE SIDI SMAIL
ANNEXE
DE OULED FREJ
C.T OULED FREJ
AVIS D'APPEL D'OFFRES
Le 10 décembre 2020 A 11h du matin , il sera procédé

dans le bureau de M. le président de la C.T des OULED FREJ à l'ouverture de plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix N° 03/2020 pour louer les dépendances du souk DES OULED FREJ de la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 et la date sus indiquée est considéré dernier délai pour acceptation des offres. Les dépendances sont comme suite :
*souk a bestiaux + foudouk et parking au souk + ABATTOIR (caution provisoire. 560000.00 DHS). Le prix estimatif et : 500.000.00dhs
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du service régie de recettes Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma/marches publics.
Les concurrents peuvent soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du service de régie ,soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ,soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Le contenu ainsi que la pré-

sentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du décret n° 349-12-2 du 8 jourmada al oula 1434(20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.
1) DOSSIER ADMINISTRATIF COMPRENANT :
- déclaration sur l'honneur.
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la PERSONNE Agissant au nom du concurrent.
- L'Attestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an précisant que le soumissionnaire est en situation fiscale régulière --l'attestation délivrée par la caisse nationale de sécurité sociale.
- Récépissé de dépôt d'une caution provisoire bancaire.
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
- Certificat administratif délivré par les présidents des conseils communaux précisant que le soumis-

sionnaire n'est pas en conflit avec les communes ou il était locataire.
- Attestation d'immatriculation au registre de commerce.
- copie du cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) légalisée par le soumissionnaire.
2) DOSSIERS TECHNIQUE:

- une note indiquant les moyens humains et technique du concurrent Toutes attestations précisant la bonne gestion du soumissionnaire des placements d'autres souk communaux.
3) DOSSIER FINANCIER
- Engagement de louer les emplacements contenant l'offre financier présenté par le soumissionnaire sous-plis

d'une enveloppe cacheté et fermé portant le nom de l'emplacement le nom de soumissionnaire et la date d'ouverture du plis.
- Bordereau des prix.
Pour le plus de renseignements, il y a lieu de contacter le service de régie de recettes de la C.T des OULED FREJ.
N° 9913/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG

AVIS RECTIFICATIF PORTANT
SUR CA n°33/2020/INDH

La Province d'Assa Zag, porte à la connaissance des concurrents, qu'une rectification est prévue à retenir pour CA n°33/2020/INDH, portant, comme suit, sur :

- Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'une maison pour les personnes âgées à la ville d'Assa, Province d'Assa-Zag, publié au journal de libération sous n° 9159 en date du Vendredi 6 au Dimanche 8 Novembre 2020, que l'horaire de l'ouverture des plis est de 12h 30mn au lieu de 13h pour le même jour en date du 30 Novembre 2020.

N° 9914/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement Industriel
Administration Régionale de l'Économie et de la Formation
Région Guelmim-Oued Noun

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue MOHAMED VI Guelmim, à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts ci-dessous ;

N° AO	OBJET	CAUTION PROVISoire EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION/ ECHANTILLONS	DATE/HEURES OUVREURE
24/2020 /L.AREF.GON	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) SALLES DE CLASSES DESTINEES AU BTS AU LYCEE QUALIFIANT TECHNIQUE RELEVANT DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN - DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM	30 000,00 DHS TRENTE MILLE DIRHAMS	1 920 000,00 DHS (UN MILLION NEUF CENT VINGT MILLE DIRHAMS ET 0 CTS)	SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 4	09/12/2020 A 09H00
25/2020 /L.AREF.GON	TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT AL KHAWARIZMI RELEVANT DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN - DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM	30 000,00 DHS TRENTE MILLE DIRHAM	1 380 667,80 DHS (UN MILLION TROIS CENT QUATRE VINGT MILLE SIX CENT SOIXANTE SEPT DIRHAMS ET 80 CTS)	SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 4	09/12/2020 A 10H00
26/2020 /L.AREF.GON	TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT IBRAHIM AL GOURARI RELEVANT DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN - DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM	20 000,00 DHS VINGT MILLE DIRHAM	1 135 20 DHS (HUIT CENT VINGT ET UN MILLE CENT TRENTE CINQ DIRHAMS ET 20 CTS)	SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 5	09/12/2020 A 11H00
27/2020 /L.AREF.GON	TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT FARIS IBN ZEYAD A C.T FASK RELEVANT DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN - DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM	30 000,00 DHS TRENTE MILLE DIRHAM	1 700 730,00 DHS (UN MILLION SEPT CENT MILLE SEPT CENT TRENTE DIRHAMS ET 0 CTS)	SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 4	09/12/2020 A 12H00
28/2020 /L.AREF.GON	TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT MOULAY RACHID RELEVANT DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN - DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM	20 000,00 DHS VINGT MILLE DIRHAM	864 000,00 DHS (HUIT CENT SOIXANTE QUATRE MILLE DIRHAMS ET 0 CTS)	SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 5	09/12/2020 A 14H00
29/2020 /L.AREF.GON	TRAVAUX D'EXTENSION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN - DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM	30 000,00 DHS TRENTE MILLE DIRHAM	1 525 764,36 DHS UN MILLION CINQ CENT VINGT CINQ MILLE SEPT CENT SOIXANTE QUATRE DIRHAMS ET 36 CTS	SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 4	09/12/2020 A 15H00
30/2020 /L.AREF.GON	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE RELEVANT DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN - DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM	30 000,00 DHS TRENTE MILLE DIRHAM	2 820 000,00 DHS DEUX MILLION HUIT CENT VINGT MILLE DIRHAMS ET 0 CTS	SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 4	09/12/2020 A 16H00

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés auprès du service des marches et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marches et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°:20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

N° 9915/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement Industriel
Administration Régionale de l'Économie et de la Formation
Région Guelmim-Oued Noun

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue MOHAMED VI Guelmim, à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts ci-dessous ;

N° AO	OBJETS	LOTS :	CERTIFICATS D'AGREMENT / CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	HEURS D'OUVERTRE DES PLS
31/2020 /L.AREF.GON	ETUDES GEOTECHNIQUES ET CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIEAUX ET DES TRAVAUX RELATIVES AU :	LOT 1 : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ANNEXE DU COLLEGE OMAR BEN AL KHATTAB RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM LOT 2 : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 13 SALLES EN PRAFBRRIQUES ET 5 SALLES EN DUR AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM. LOT 3 : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 9 SALLES EN PRAFBRRIQUES ET 14 SALLES EN DUR AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM.	• ACTIVITE : EG ET CQ • QUALIFICATION : EG.1, CQ.1 ET CQ.9 • CATEGORIE 4 • ACTIVITE : EG ET CQ • QUALIFICATION : EG.1, CQ.1 ET CQ.9 • CATEGORIE 4 • ACTIVITE : EG ET CQ • QUALIFICATION : EG.1, CQ.1 ET CQ.9 • CATEGORIE 4	95 400,00 DH (QUATRE VINGT QUINZE MILLE QUATRE CENT)	10/12/2020 A 10h00
32/2020 /L.AREF.GON	ETUDES TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX RELATIVES AU :	LOT 1 : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ANNEXE DU COLLEGE OMAR BEN AL KHATTAB RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM LOT 2 : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 13 SALLES EN PRAFBRRIQUES ET 5 SALLES EN DUR AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM. LOT 3 : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 9 SALLES EN PRAFBRRIQUES ET 14 SALLES EN DUR AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM.	(D14, D15, D16) ou D1 (D14, D15, D16) ou D1 (D14, D15, D16) ou D1	127 200,00 DH (CENT VINGT SEPT MILLE DEUX CENT DIRHAMS) 224 640,00 DH (DEUX CENT VINGT QUATRE MILLE SIX CENT QUARANTE DIRHAMS)	10/12/2020 A 11h00
33/2020 /L.AREF.GON	CONTRÔLE DES ETUDES TECHNIQUES ET DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX RELATIVES AU :	LOT 1 : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ANNEXE DU COLLEGE OMAR BEN AL KHATTAB RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM. LOT 2 : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 13 SALLES EN PRAFBRRIQUES ET 5 SALLES EN DUR AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM. LOT 3 : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 9 SALLES EN PRAFBRRIQUES ET 14 SALLES EN DUR AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM.	***** ***** *****	63 600,00 DH (SOIXANTE TROIS MILLE SIX CENT DIRHAMS) 112 320,00 DH (CENT DOUZE MILLE TROIS CENT VINGT DIRHAMS) 143 520,00 DH (CENT QUARANTE TROIS MILLE CINQ CENT VINGT DIRHAMS)	10/12/2020 A 12h00

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés auprès du service des marches et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marches et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°:20-14 du 04/09/2014

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

N° 9916/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la Formation
Professionnelle
De l'Enseignement
Supérieur Et de la
Recherche Scientifique
Académie Régionale
d'Éducation et
de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale
de Chichaoua
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° : 36/2020/CH/FCF
« Séance publique »

Le 10 décembre 2020 à 10:00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : l'achat de matières et fournitures d'enseignement et pièces de rechange pour les classes de l'enseignement préscolaire relevant de la DPMENFPESRS de CHICHAOUA. (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000.00 dirhams (Deux mille Dirhams).
L'estimation des coûts des fournitures est fixée à la somme de : 117 828.08 dirhams (Cent Dix-Sept Mille Huit Cent Vingt-Huit Dirhams Huit Centimes).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les échantillons exigés au titre de cet appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux du Service des affaires administratives et

financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine avant : Le : 10/12/2020.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux PME
N° 9920/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la Formation
Professionnelle
De l'Enseignement
Supérieur Et de la
Recherche Scientifique
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale
de Chichaoua
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° : 37/2020/CH/FCF
« Séance publique »

Le 10 décembre 2020 à 11:00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : l'achat de fournitures de bureau, de reprographie et informatique pour les classes de l'enseignement préscolaire relevant de la DPMENFPESRS de CHICHAOUA. (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000.00 dirhams (Cinq Mille Dirhams)
L'estimation des coûts des fournitures est fixée à la somme de : 317 426.40 dirhams (Trois Cent Dix-Sept Mille Quatre Cent Vingt-Six Dirhams Quarante Centimes).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif

à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

N° 9921/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°15/BG/2020DU02/12/2020 à 10 HEURES

Il est porté à la connaissance du public intéressé par l'appel d'offres ouvert N°15/BG/2020du02/12/2020 à 10 heures, mis en ligne au portail marocain des marchés publics le 10/11/2020, publié aux journaux « Libération » n°9160 du 09/11/2020 et « رسالة الأمة » n°11667 du 06/11/2020 concernant l'achat de matériel et mobilier de bureau destiné au siège de la Province de Settat qu'il est rectifié au niveau du bordereau des prix - détail estimatif, le montant de la caution provisoire et le montant de l'estimation du maître d'ouvrage comme suit:

- ❖ Le nouveau montant de la caution provisoire : 13 000,00DH (treize mille dirhams).
- ❖ Le nouveau montant de l'estimation du maître d'ouvrage : 696 900,00 DH TTC (six cent quatre vingt seize mille neuf cent dirhams toutes taxes comprises).

Et le reste est sans changement.

N° 9917/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUJANT
COMMUNE TIGOUGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le : **09/12/2020** Il sera procédé, dans le bureau du président de la commune de **TIGOUGA** à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

N°	OBJET	Heures d'ouverture	Caution Provisoire	L'Estimations
08 TIG/2020	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU DOUAR AGUERD OUREGH A LA COMMUNE DE TIGOUGA	10H	40 000,00	674 002,16
09 TIG/2020	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU DOUAR TAMSOLTE A LA COMMUNE DE TIGOUGA	11H	40 000,00	397 704,00
10 TIG/2020	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU DOUAR AMENDAR A LA COMMUNE DE TIGOUGA	12H	40 000,00	447 132,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré bureau du président de la commune de TIGOUGA il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune de TIGOUGA.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique.

N° 9918/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
29/DRP/JANP/2020

SEANCE PUBLIQUE

Le **10/12/2020** à **11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

AUDITS DE CERTIFICATION ET DE SUIVI DU PORT DE JORF LASFAR SELON LES NORMES ISO 9001 VERSION 2015, ISO 14001 VERSION 2015 ET ISO 45001 VERSION 2018

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale Des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **1.300,00** MILLE TROIS CENTS DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **108.000,00** TTC
CENT HUIT MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :
*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale Des Ports d'El Jadida **Port de Jorf Lasfar** au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.
*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar.
*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 11 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 – 06 20 69 51 82 – 06 20 69 53 11 – Fax : 05 23 34 54 31.

N° 9919/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PÊCHE MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORETS
Direction Régionale de
l'Agriculture
Du Souss-Massa
Direction Provinciale
de l'Agriculture
TIZNIT

AVIS D'APPELS D'OFFRES

OUVERTS N°

32/2020/DPA/TZ/SMOP

(SEANCE PUBLIQUE)

Le Vendredi 11 Décembre

2020 à 10 H, il sera procédé,

à la Salle de réunion de la

D.P.A de Tiznit, à l'ouverture

des plis relatifs à l'appel

d'offres ouvert sur offres

de prix pour : Assistance

technique pour les travaux

topographiques relatifs à la

construction de 50 km de

distes rurales, à travers la

province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au bureau

des Marchés de la D.P.A de

Tiznit, il peut également

être téléchargé à partir du

portail des marchés publics

www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire

est fixé à la somme de :

30.000,00 (Trente mille dhs)

L'estimation des couts des

prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : 582.000,00

(Cinq cent quatre vingt

deux mille dirhams)

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents

doivent être conformes

aux dispositions des arti-

cles 27 et 29 et 31 du décret

n° 2-12-349 relatif aux

marchés publics du 8 Joumada

I 1434 (20 Mars 2013)

relatif aux marchés

Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par

courrier recommandé avec

accusé de réception au

bureau précité ;

- Soit déposer contre

récépissé leurs plis dans le

bureau des Marchés de la

D.P.A de Tiznit ;

- Soit les remettre au

Président de la commission

d'appel d'offre au début de

la séance et avant l'ouverture

des plis

- Soit les envoyer par

voie électronique du portail

des marchés publics

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues

par l'article 4 et 5 du

règlement de consultation.

Les concurrents installés au

Maroc doivent fournir en

outre le dossier technique :

- Une copie légalisée de l'at-

testation d'inscription dans

l'ordre national des ingé-

nieurs géomètres Topo-

graphes ;

- Une copie certifiée

conforme à l'original du

certificat d'agrément - do-

maine d'activité : D4.

Les entreprises non instal-

lées au Maroc doivent four-

niir le dossier technique tel

que prévu par le règlement

de consultation.

N° 9922/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PÊCHE MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORETS
Direction Régionale de
l'Agriculture
Du Souss-Massa
Direction Provinciale
de l'Agriculture
TIZNIT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

N° 34/2020/DPA/TZ/SMOP

(SEANCE PUBLIQUE)

Le Vendredi 11 Décembre 2020 à 12 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Contrôle de qualité relative aux travaux de construction et aménagement de pistes rurales à travers la province de Tiznit.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **12.000,00 (Douze mille dirhams)**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **400.212,00 (Quatre cent mille deux cent douze dirhams)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;

⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis

⇒ Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

*** Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification suivante :

Branche d'activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité	CQ 3	3

*** Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 9926/PA

RURAL ET DES EAUX

ET FORETS

Direction Régionale de

l'Agriculture Du Souss-

Massa

Direction Provinciale de

l'Agriculture

TIZNIT

AVIS D'APPELS D'OFFRES

OUVERTS N°

33/2020/DPA/TZ/SMOP

(SEANCE PUBLIQUE)

Le Vendredi 11 Décembre

2020 à 11 H, il sera procédé,

à la Salle de réunion de la

D.P.A de Tiznit, à l'ouverture

des plis relatifs à l'appel

d'offres ouvert sur offres

de prix pour : Etude de

construction de liaisons

routières sur une longueur de

30 km, à travers la province

de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au bureau

des Marchés de la D.P.A de

Tiznit, il peut également

être téléchargé à partir du

portail des marchés publics

www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire

est fixé à la somme de :

10.000,00 (Dix mille dhs)

L'estimation des couts des

prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : 400.000,00

(Quatre cent mille dirhams)

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents

doivent être conformes

aux dispositions des arti-

cles 27 et 29 et 31 du décret

n° 2-12-349 relatif aux

marchés publics du 8 Jou-

mada I 1434 (20 Mars

2013) relatif aux marchés

Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par

courrier recommandé avec

accusé de réception au

bureau précité ;

- Soit déposer contre

récépissé leurs plis dans le

bureau des Marchés de la

D.P.A de Tiznit ;

- Soit les remettre au

Président de la commission

d'appel d'offre au début de la

séance et avant l'ouverture

des plis

- Soit les envoyer par

voie électronique du portail

des marchés publics

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues

par l'article 11 du

règlement de consultation.

Les concurrents installés au

Maroc doivent fournir en

outre le dossier technique

une copie certifiée conforme

à l'original des certificats

d'agrément - domaine d'ac-

tivité : D4 et D5.

Les entreprises non instal-

lées au Maroc doivent four-

niir le dossier technique tel

que prévu par le règlement

de consultation.

N° 9923/PA

قرار رقم 3373 بتاريخ 26 نونبر 2020

ارئيس جماعة شفشاون

بتنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة

محرر من الأوسى

برسم سنة 2020

إن رئيس جماعة شفشاون

- بمقتضى الظهير الشريف رقم 1.58.008 بتاريخ 4 شعبان 1377 الموافق ل 24 فبراير 1958 بميثاق النظام العام للوظيفة العمومية ، حسب ما وقع تغييره وتتميمه؛
- وبناء على القانون التنظيمي رقم: 113.14 المتعلق بالجماعات والصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم: 1.15.85 الصادر بتاريخ رمضان 1436 الموافق ل 7 يوليوز 2015؛
- وبناء على المرسوم رقم 2.77.738 المؤرخ بتاريخ 13 شوال 1397 الموافق 27 شتنبر 1977 بميثاق النظام الأساسي لموظفي الجماعات كما تم تغييره وتتميمه؛
- وبناء على المرسوم الملكي رقم 67-401 بتاريخ 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بسن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومناصب الإدارات العمومية؛
- وبناء على المرسوم رقم 02.404.403 الصادر في 29 شوال 1926 الموافق 02 دجنبر 2005 بتحديد شروط ترقى موظفي الدولة في الدرجة أو الإطراب حسب ما وقع تغييره وتتميمه؛
- وبناء على المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 شوال 1426 الموافق 02 دجنبر 2005 بتحديد مسطرة وتنقيط وتقييم موظفي الإدارات العمومية؛
- وعلى المرسوم رقم 2.10.454 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المحررين المشتركة بين الوزارات.
- وعلى قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1171.11 صادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة محرر من الدرجة الأولى.

* يقترن ما يلي *

المادة الأولى : ينظم يوم 13 دجنبر 2020 على الساعة الثامنة والنصف (8,30) بمقر جماعة شفشاون، امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لولوج درجة محرر من الدرجة الأولى وتحدد عدد المناصب المتعنت بشأنها في منصب واحد (01)
المادة الثانية : يشارك في الامتحان المحررون من الدرجة الثانية المنتسبون للأسلاك الإدارية لجماعة شفشاون والذين قضوا ست (6) سنوات على الأقل في الدرجة في اليوم المحدد أعلاه لإجراء أول اختبار من الاختبارات المنصوص عليها في القرار التنظيمي الجاري به العمل.
ويجب أن تصل طلبات الترشيح لمصلحة الموارد البشرية في أجل أقصاه : 04 دجنبر 2020 وهو آخر أجل لقبول الترشيحات .

N° 9924/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية والتعليم العالي
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتعليم
بجهة طنجة تطوان والريف
مدير تعليم وادي
Direction Provinciale de Guelmim

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim, l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts :

N° AO	Objets	Estimations des couts des prestations ttc en dhs	Cautionnements provisoires en dhs	Date et heures d'ouverture des plis
62/ EXP /2020/ DPMENG	Achats de fournitures de bureau au profit des services relevant de la direction provinciale de Guelmim en lot unique.	87 500.00 Quatre vingt sept mille cinq cent dhs 00 cts.	1000.00 Mille dhs	09/12/2020 à 12H00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale Guelmim

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des Plis.

-Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° .20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

NB :
• Les catalogues sont déposés le jour de l'ouverture des plis pour cet appel d'offre.
• Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux PME.

N° 9925/PA

Sté « SERV-PLUS »
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 30.09.2020 de la Sté « SERV-PLUS » SARL, au capital de 10.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Magasin n° 12 Rue Mohammed El Harraq Hay Tarik 1 RDC, il a été décidé:
* Radiation et Liquidation,
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 12.11.2020, sous le n° de dépôt 3078/2020, et le RC n° 48 333.
LIQUIDATEUR

N° 9963/PA

STE « GROUPE D'ENSEIGNEMENT PRIVE KOHEN »
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 14.10.2020 de la Sté « GROUPE D'ENSEIGNEMENT PRIVE KOHEN », SARL, au capital de 2.450.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Coopérative Reda Lotis Riad Nakhil n° 4 Route Immouzer, il a été décidé:
* Augmentation du capital social de 1.500.000,00 DHS, pour le porter de 2.450.000,00 DHS à 3.950.000,00 DHS, par la création de 15.000 parts sociales nouvelles de 100,00 DHS chacune et ceci par incorporation des comptes courants des associés.
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 12.11.2020, sous le n° de dépôt 3074/2020, et le RC n° 45 251.
LE GERANT

N° 9964/PA

« BELLA COMPTA » SARL AU
AU CAPITAL
DE 20 000,00 DHS
SIÈGE SOCIAL: ANGLE BD EL MAGHRIB EL ARABI ET ALLAL BEN ABDELLAH 4EME ETAGE TAOURIRT.
CONSTITUTION
I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 24/06/2020, il a été institué une société SARL AU, présentant les caractéristiques suivantes:
• Dénomination Sociale : « BELLA COMPTA » SARL ASSOCIE UNIQUE.
• Forme : Société à Responsabilité Limitée Associé unique.
• Objet : La société a pour objet : CONSEIL FISCAL
• Siège social: ANGLE BD EL MAGHRIB EL ARABI ET ALLAL BEN ABDELLAH 4EME ETAGE TAOURIRT
• Durée : La durée de la société est fixée à 99 années à Compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.
• Capital social : Le capital social de la Société est fixé à la somme de 20 000,00 Dirhams divisé en 100 parts de 200,00 Dirhams chacune.
• La gérance : L'associé nommé comme gérant unique Monsieur TIKENT REDOUANE pour une durée illimitée.
• Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
• Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.
II) La société a été immatriculée au Registre de Commerce de Taourirt le

17/09/2020 sous le numéro de :1193

N° 9965/PA

« AS EXPANSION » SARL AU
AU CAPITAL QUATRE VINGT MILLE DIRHAMS (80.000,00 DHS)
SIÈGE SOCIAL : N° 1086 RUE MOHAMMADIA H HALFA TAOURIRT
CONSTITUTION

I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 08/10/2020, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :
• Dénomination Sociale: « AS EXPANSION » SARL AU.
• Forme : Société à Responsabilité Limitée. Associés unique.
• Objet : La société a pour objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL.
• Siège social : N° 1086 RUE MOHAMMADIA H HALFA TAOURIRT.
• Durée : La durée de la société est fixée à 99 années à Compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.
• Capital social : Le capital social de la Société est fixé à la somme de 80 000,00 Dirhams divisé en 100 parts de 800,00 Dirhams chacune.
• La gérance : Les associés nommé comme gérant Monsieur NASSEUR Abdelghani, pour une durée illimitée.
• Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
• Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.
II)- La société a été immatriculée au Registre de Commerce de Taourirt le :11/11/2020 Sous le numéro de :1221/TAOURIRT.

N° 9966/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

Le 11/12/2020, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :
• 15/2020/FDR A11:00H : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS DE FONCTION, MURS DE CLOTURE ET REHABILITATION CENTRES DE SANTE AUX COMMUNES SIDI MOUSSA, SIDI HATTAB ET OULED CHARQUI A LA PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA - le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :15 000,00 DHS (Quinze MilleDhs).
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 895 754,40 DHS (Huit Cent quatre Vingt quinze Mille Sept Cent Cinquante Quatre dhs
Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du

budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.
- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.
- soit remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultation.

N° 9967/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

Le 10/12/2020 Il sera procédé dans les bureaux de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
• 24/2020/INDH A09 h 00: Fourniture installation et mise en service des équipements de la maternité destinés au centre hospitalier provincial d'EL KELAA DES SRAGHNA.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12000,00 Dhs (Douze Mille Dhs).
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme
De : 518 500,00Dhs (Cinq cent dix huit mille cinq cent dhs).
- les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés contre récépissé au secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna au plus tard le : 09/12/2020 à 12:00 .
Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé

de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- La présentation de la documentation est obligatoire (selon le règlement de consultation), et doit être déposé au service des marchés au plus tard le 09 / 12 /2020 à 16h00 (heure limite). d'après-midi, conformément à l'article 34 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 Du règlement de consultation.

N° 9968/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

Le 10/12/2020 Il sera procédé dans les bureaux de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
• 25/2020/INDH A09 h 30: Fourniture installation et mise en service des équipements medico technique destinés au centre de santé reproductrice relevant de la délégation provinciale d'EL KELAA DES SRAGHNA
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15000,00 Dhs (Quinze Mille Dhs).
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme
De :649 920,00Dhs (Six cent quarante-neuf mille neuf cent vingt dhs).
Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.
- soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- La présentation de la documentation est obligatoire (selon le règlement de

latif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- soit remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- La présentation de la documentation est obligatoire (selon le règlement de consultation), et doit être déposé au service des marchés au plus tard le 09 / 12 /2020 à 16h00 (heure limite). d'après-midi, conformément à l'article 34 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 Du règlement de consultation.

N° 9969/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

Le 10/12/2020 Il sera procédé dans les bureaux de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
• 26/2020/INDH A10 h 00: Installation et équipement de l'unité de traitement et de distribution d'eau (24 générateurs) au niveau du centre d'hémodialyse Bougafer d'El Attaouia.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00Dhs (Dix Mille Dhs).
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme
De : 540 000,00Dhs (Cinq cent quarante mille dhs).
- Une visite de lieu est prévue le 01/12/2020 A 10 h 00.
Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.
- soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- La présentation de la documentation est obligatoire (selon le règlement de

consultation), et doit être déposé au service des marchés au plus tard le 09 / 12 /2020 à 16 H 00(heures limite)d'après-midi, conformément à l'article 34 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 Du règlement de consultation.

N° 9970/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

Le 10/12/2020 Il sera procédé dans les bureaux de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
• 27/2020/INDH A10 h 30: Fourniture installation et mise en service des équipements medico technique d'ophtalmologie destinés au centre hospitalier provincial d'El kelaâ des sraghna.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 Dhs (Dix Mille Dhs).
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme
De : 540 000,00Dhs (Cinq cent quarante mille dhs).
Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.
- soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- La présentation de la documentation est obligatoire (selon le règlement de consultation), et doit être déposé au service des marchés au plus tard le 09 / 12 /2020 à 16h00 (heure limite). d'après-midi, conformément à l'article 34 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 Du règlement de consultation.

N° 9971/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA DES
SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
Le 10/12/2020 Il sera procédé dans les bureaux de la Province d'El Kelaâ des Sraghna.

(Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
• 28/2020/INDH A11 h 00 : Achat de l'automate pour le dosage de l'hémoglobine glyquée par chromatographie d'échange d'ions haute pression (HPLC) pour le laboratoire de l'hôpital Essalama (CHP D'EL KELAA DES SRAGHNA).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :4000.00 Dhs (Quatre Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 169 980.00Dhs (Cent soixante neuf mille neuf cent quatre vingt dhs). Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : -soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 Du règlement de consultation.

N° 9972/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA DES
SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
Le 10/12/2020 Il sera procédé dans les bureaux de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
• 29/2020/INDH A11 h 30 : Acquisition 01 véhicule pour les bénéficiaires du complexe socio-éducatif des personnes en situation de l'handicap Aouatif et 01 véhicule pour les bénéficiaires du centre Bougafer d'hémodialyse.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000.00 Dhs (Quinze Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 649 998.00Dhs (SIX CENT QUARANTE NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX HUITDhs).

-les prospectus exigés par les dossiers d'appel d'offres doivent être déposés au secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna au plus tard le : 09/12/2020 à 11 :30.

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article4Du règlement de consultation.

N° 9973/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA DES
SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
Le 10/12/2020 Il sera procédé dans les bureaux de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
• 30/2020/INDH A12 h 00 : Acquisition de 04 minibus pour le transport scolaire-

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000.00 Dhs (Ving cinq Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 1 399 992.00Dhs (UN MILLION TROIS CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DOUZE Dhs).

-les prospectus exigés par les dossiers d'appel d'offres doivent être déposés au secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna au plus tard le : 09/12/2020 à 12 :00. Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article4Du règlement de consultation.

N° 9974/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA DES
SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
Le 10/12/2020 Il sera procédé dans les bureaux de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
• 31/2020/INDH A12 h 30 : Travaux d'aménagement de Dar Al atfal à El kelaâ-Dar taliba à la CT Laatamna-dar taliba à la CT Sidi Aissa Benslimane et dar taliba à la CT Bouyaa Omar à la province d'El kelaâ des Sraghna

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000.00 Dhs (Quinze Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 691 608.00Dhs (Six cent quatre vingt et onze mille six cent huit dhs).

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

par l'article4Du règlement de consultation.

N° 9975/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA DES
SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
Le 11/12/2020,il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna.(Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab)aux ouverturesdes plis relatifsaux appels des offres sur offres de prix :
• 32/2020/INDH A10 h 00 : *Construction des liaisons routières relevant des CTS: Znada- Mayate- OdMasaoud et Sidi Moussa

*Construction des accès aux établissements scolaires (Sidi Aissa Ben Slimane, Dechar Ouargui -Sahrij- Choara-ZemraneCharquia-Oulad-Zerrad- Ouladsbih et Jbil) province d'ElKelaâ des Sraghna

-le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :150 000.00 Dhs (Cent Cinquante Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :6 266 782.80DHS (Six Million Deux Cent Soixante Six Mille Sept Cent Quatre Vingt Deux Dhs80 Cts).

• 33/2020/INDH A 10 h 30: Construction des liaisons routières relevant des CTS: Jbil et laouzint à La province d'El Kelaâ des Sraghna

-le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 150 000.00 DHS (Cent Cinquante Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 6 578 925.60DHS (Six Million Cinq Cent Soixante Dix Huit Mille Neuf Cent Vingt Cinq Dhssoixante Cts).

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

-soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultation.

-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après: Secteur : BClasse :3Qualification : B1-B5 Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 9976/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
DE NOUACEUR

COMMUNE DAR
BOUAZZA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 15/2020
(Séance publique)

Le Jeudi 10 Décembre 2020 à 10 H, il sera procédé au siège de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis afférent à l'appel d'offres sur offre de prix ouvert relatif à :

Assurances incendie et responsabilité civile et assurance des membre du conseil. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés relevant de la Commune Dar Bouazza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.200,00 DHS (DEUX MILLE DEUX CENTS DIRHAMS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est de : 109.739,73 DHS TTC (CENT NEUF MILLE SEPT CENT TRENTE-NEUF DIRHAMS ET SOIXANTE-TREIZE CENTIMES TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434(20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
• Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés
• Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 9977/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE DAR BOUAZZA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 12/2020

(Séance publique)

Le Jeudi 10 Décembre à 11 H, il sera procédé au siège de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis afférent à l'appel d'offres sur offre de prix ouvert relatif aux travaux d'aménagement de la voirie communale dans le territoire de la commune DAR BOUAZZA - Province de Nouaceur

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés relevant de la Commune Dar Bouazza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

➤ **Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 300.000,00 DHS (trois cent mille DHS).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage : 15.754.799,64 DHS TTC (QUINZE MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF DIRHAMS SOIXANTE-QUATRE CENTIMES TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434(20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ **Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;**
- ✓ **Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés**
- ✓ **Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.**
- ✓ **Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.**

Le dossier technique doit comprendre:

2.1- Pour les concurrents installés au Maroc :

Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification,

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont de la façon suivante :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
B	B1 , B4 et B6	2

2.2- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article-9 du règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 9978/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION
DE L'ORIENTAL
RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES
DIRECTION
DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES
ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'ÉQUIPEMENTS
SERVICE DES
COMMANDES ET DES
MARCHÉS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 79/2020/BR

Le 10/12/2020 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : L'ORGANISATION D'UNE FORMATION A DISTANCE AU PROFIT DES BACHELIERS DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL, LAUREATS DE L'EXERCICE 2019-2020.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 20.000,00 DHS (vingt mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 948.000,00 TTC. (Neuf cent quarante-huit mille dirhams.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental.

- Soit déposer par voie électronique via le portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

N° 9936/PA

ROYAUME DU MAROC
LA FONDATION POUR
LE PROMOTION DES
OEUVRES SOCIALES AU
PROFIT DES
FONCTIONNAIRES ET
AGENTS DU MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE ET DES
SPORTS.
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
1/2020/FONSAFJS
Objet : PRESTATION
DE TRANSPORT DES
ADHERENTS DE LA
FONDATION POUR LE
PROMOTION
DES OEUVRES SOCIALES
AU PROFIT
DES FONCTIONNAIRES
ET AGENTS
DU MINISTÈRE

DE LA JEUNESSE ET DES
SPORTS.

Maître d'ouvrage: la fondation pour la promotion des œuvres sociales au profit des fonctionnaires et agents du Ministère de la Jeunesse et des Sports.
Adresse: Club bellevue, Agdal, Rabat.
Tél: 05 37 67 35 96,
Fax: 05 37 67 10 78
La commission:
Personne à contacter:
Mr le Secrétaire général,
Tél: 05 37 67 35 96

Le Lundi 10 décembre 2020 à 10H, il sera procédé, dans la salle de réunions de la fondation pour la promotion des œuvres sociales au profit des fonctionnaires et Agents du Ministère de la Jeunesse et des Sports, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix cité en objet. Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement des appels d'offres de la Fondation.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000 Dh (Vingt mille dirhams)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26 et 28 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la fondation sis au lieu indiqué ci-dessus.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les photos, fiches techniques, et pièces justificatives de l'âge et l'état des véhicules doivent être déposés à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 09/12/2020 à 16h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du règlement des appels d'offres de la Fondation, à savoir :
1/ Dossier administratif comprenant :

a- La déclaration sur l'honneur ;

b- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;

c- L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis au moins un an par l'administration compétente du lieu de l'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ;

d- L'attestation ou copie conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;

e- Le récépissé de cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu ;

f- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes c, d et f ci-dessus, et à dé-

faut, une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié lorsque de tels documents ne sont pas délivrés par leurs pays d'origine.

2) Dossier technique comprenant :

a- une note de qualification technique, dont le modèle figure en annexe du règlement précité, indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date et la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;

b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquelles lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 9937/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation
Nationale et de la Formation
Professionnelle
De l'enseignement supérieur
et de la recherche
scientifique
Académie Régionale de
l'Éducation
et de Formation
Région Drâa-Tafilalet
Direction Provinciale de
Midelt

AVIS DE CONSULTATIONS ARCHITECTURALES

(Séance publique)

Le 10/12/2020, il sera procédé, au siège de la direction provinciale de l'Aref DT de Midelt, sise à Avenue El Massira BP 317 Midelt, à l'ouverture des plis concernant la consultation Architecturale suivante :

Consultation architecturale n° 04/MID/CA/2020

• Objet :
«CONSULTATION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE COLLEGE ZITOUNE AVEC INTERNAT A LA CT AMERSID RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELETT»

• Heure d'ouverture des plis : 11:00

• Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :

10000 000,00 DH HT (Dix millions de Dirhams et 00 Centimes) HT
Le dossier de la consultation peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt, sise à Avenue El Massira BP 317 Midelt, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101, et 102 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés pour le compte de l'Etat et des établissements publics ainsi que certains règles relatives à leur ges-

tion et à leur contrôle.
Les architectes peuvent :
• Soit déposer leurs plis, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage sis à l'adresse précitée ;
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
• Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation architecturale.

N° 9938/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation
Nationale de la Formation
Professionnelle
de l'enseignement
supérieur et de la recherche
scientifique
Académie Régionale de
l'Éducation
et de Formation
Région Drâa-Tafilalet
Direction Provinciale de
Midelt

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
SUR OFFRES DE PRIX
(Séance publique)

Le 10/12/2020, il sera procédé au bureau du chargé de Service des Affaires Administratives et Financières, Construction, Equipement Et Patrimoine au siège de la direction provinciale de l'Aref DT de Midelt, sise à Avenue El massira, Midelt, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur offres de prix comme suit :

Appel d'offres n° 43/MID/INV/2020

Objet : « ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE COLLEGE ZITOUNE AVEC INTERNAT A LA CT AMERSID RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELETT»

• Heure d'ouverture des plis : 10h00

• Cautionnement provisoire : 5 000 .00 DHS (Cinq mille dirhams)

• L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 240 000.00 dh (Deux cent-quarante mille dh)

Appel d'offres n° 44/MID/INV/2020

Objet : « CONTROLE TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE COLLEGE ZITOUNE A LA CT AMERSIDRELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELETT»

• Heure d'ouverture des plis : 10h30

• L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 150000.00 dh (Cent cinquante mille dh)
Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au siège de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt sise à Avenue El-massira Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

• soit déposés contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sis à l'adresse précité.

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres.

N° 9939/PA

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU NORD

Travaux topographiques et parcellaires des douars relevant de la région du Nord
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°161DR9/CE/D/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux topographiques et parcellaires des douars relevant de la région du Nord.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 999 840,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 000,00 DHou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier de consultation (RCDP, RCDD, CCAFP, CCAFG, TdR, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 16/12/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.
N° 9940/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU NORD

Etude de sécurisation et interconnexion du système de production d'eau potable de Bouhmed
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°162DR9/CE/D/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : L'Etude de sécurisation et interconnexion du système de production d'eau potable de Bouhmed. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 599 999.88DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 6000,00 DHou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier de consultation (RCDP, RCDD, CCAFP, CCAFG, TdR, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 16/12/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.
N° 9941/PC

Société «NINANO-TRANS» SARL/AU CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P à El Aioun en date du 01/09/2020, a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination: «NINANO-TRANS» SARL/AU. Objet: Transport de Marchandises pour Compte Autrui. Siège Social: Rue Rabat N° 22 El Aioun. Durée: 99 ans. Capital Social: Cent Mille Dirhams (100000.00dhs). Associé: Mr CHTIBAT EMAMA MOHAMMED CIN N° K300288 Propriétaire de 1000 Parts sociale. Gérance: Mr CHTIBAT EMAMA MOHAMMED CIN N°K300288. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de l'instance de Taourirt le 05/11/2020 sous le N° 329 RC N° 1219.

N° 9943/PA

SACRE CAR SARLAU Aux termes d'un acte ssp établi le 14/09/2020 l'assemblée générale accepte: - Suite à la disparition de plus de ¼ du capital social de la société à cause des cumulés déficitaires l'associé unique de la société décide de la continuité d'exercer l'activité de la société SACRE CAR SARLAU. Et suivant cette situation l'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la société pour absorber les déficits cumulés. - Mr l'associé unique décide de portée le capital social de la société de 100 000,00 dirhams à 2 000 000,00 dirhams, par la création de 19000 parts sociales de 100 dirhams chacune, soit une augmentation de 1 900 000,00 dirhams, et ce par incorporation de créances en compte courant d'associé unique Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n°751786 le 27/10/2020 RC N°134019

N° 9944/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHOURIBGA CERCLE DE BEJAAD CAIDT CHOUGRANE COMMUNE TERRITORIALE CHOUGRANE AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°02/EP/2020.

Le Mardi 15 décembre 2020 à 14 Heures, il Sera procédé au Siège relevant de la Commune de Chougrane sis appartement N°03 immeuble situé au boulevard hassan II Ain El wahab N° 521 Bejaad à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour Travaux D'alimentation en Eau potable des Douars Relevant de C T Chougrane province de khouribga.

Le dossier d' appel d'offres peut être retiré du bureau Technique de la commune,

il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Mille Dirhams (20000.00Dhs).
- L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Quatre Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Six Cent Huit Dirhams (499 608,00 Dhs).
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 , 29 , 31 et 148 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau technique de la commune. - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception. - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation .

NB : Une visite des lieux est prévue le 04/12/2020 à 10 heure du matin. Départ du siège de la commune.

N° 9945/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SETTAT COMMUNE DE DAR CHAFFAI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIXN°01/2020.

Le vendredi 11décembre 2020, à 11 :00 h ,il sera procédé dans le bureau de Mr le président de la commune de dar chaffai à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 01/C. D. C /2020 pour :L'affermage du souk hebdomadaire de la Commune de DAR CHAFFAI sauf l'abattoir communal au titre de l'année : 2021

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des ressources financier de la Commune de dar chaffai , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publicswww.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20.000 ,00 DHS (VINGT MILLE dirhams TTC.) L'estimation des couts d'affermage mensuelle établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 42 000,00 dirhams TTC (quarante deux mille Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des ressources financier de la Commune de dar

chaffai ; - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 02 du règlement de consultation.

N° 9946/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SETTAT COMMUNE DE DAR CHAFFAI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIXN°02/2020.

Le vendredi11décembre 2020, à 12 :00 h ,il sera procédé dans le bureau de Mr le président de la commune de dar chaffai à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 02/C. D. C /2020 pour :L'affermage de l'abattoir communal de la Commune de DAR CHAFFAI sauf au titre de l'année : 2021

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des ressources financier de la Commune de dar chaffai , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publicswww.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5.000 ,00 DHS (cinq MILLE dirhams TTC.)

L'estimation des couts d'affermage mensuelle établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 500,00 dirhams TTC (trois mille cinq cent Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des ressources financier de la Commune de dar chaffai;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 02 du règlement de consultation.

N° 9947/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-ouest AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 13/2020/DREFLCDSO Le 11 Décembre2020à 09 h30mn,il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification du Sud-Ouest à Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour :L'exécution des travaux d'entretien et d'aménagement des bâtiments administratifs du Centre Technique de Suivi de la Désertification et du Service des Etudes d'Aménagement et de la planification, relevant de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-ouest, préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

Le dossier d' appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administrative à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat.WWW.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:DixMille Dirhams (10 000, 00DHS.). L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent Quatre Vingt Dix SeptMilleSept Cent Quarante Huit DirhamsTTC(197 748,00Dhs).

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 , 31 et 148du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.19.69 du 24 Mai 2019

Les concurrents peuvent: - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest sise à la Cité Administrative à Agadir

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat en application des dispositions de l'arrêté de ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de consultation

N° 9948/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE

DE L'INTERIEUR PROVINCE DE NOUACEUR COMMUN BOUSKOURA DIRECTION DES SERVICES DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX APPEL D'OFFRE OUVERT

N°06/2020/CB/DTC Le, 09/12/2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour objet : Travaux de construction de la route latérale du souk hebdomadaire had bouskoura, travaux de construction de la route reliant entre la source ain jemaat et la cimetièri sidi ahmed taghi et la construction de la route provincial 3007. Sis a la commune de bouskoura province de nouaceur.

Le dossier d' appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : communebouskoura2017@gmail.com

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 300 000,00 DH (trois cent mille dirhams).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5 000 799.97DH (cinq million sept cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams et 97 cts toute taxe comprise).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultations.

N° 9949/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE NOUACEUR COMMUNE BOUSKOURA DIRECTION DES SERVICES DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX APPEL D'OFFRE OUVERT

N°07/2020/CB/DTC Le, 09/12/2020 à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour : ENTRETIEN COURANT DE VOIES

Le dossier d' appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : communebouskoura2017@gmail.com

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100 000,00 DH (cent mille dirhams).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 880 000,00 DH (un million huit cent quatre-vingt dirhams tout taxe comprise).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultations.

N° 9950/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE NOUACEUR COMMUNE DE BOUSKOURA DIRECTION DES SERVICES DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX

PROLONGATION DE DELAI Le président de la commune de Bouskoura annonce aux intéressés, aux appels d'offres ouverts concernant : L'appel d'offre n°05/2020/CB/DTC relatifs aux travaux d'éclairage public de la commune de Bouskoura Que le dernier délai pour recevoir les offres de prix a été prolongé jusqu'au 17/12/2020

N° 9951/PA

<p>ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE D'INTERIEURE PROVINCE DE SIDI IFNI CERCLE DE LAKHSSAS CAIDAT TIGHIRT COMMUNE TIGHIRT</p>		<p>المملكة المغربية وزارة الداخلية الولاية سبدي افني دائرة الاخصاص قيادة تغيرت جماعة تغيرت</p>
--	---	--

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE

Le jeudi 10 décembre 2020 il sera procédé dans le bureau du Président du Conseil Communal de Tighirt à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour :

- Travaux d'aménagement de la liaison routière reliant douar IDBOULHNOUS et douar IDARDOURN via douar TIMANGA sur une longueur de 2,4 kms, la commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni
- Travaux d'aménagement de la liaison routière reliant la RP 1916 et douar LQSBAS sur une longueur d'environ 1,6 kms, la commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni.
- Travaux d'aménagement et de mise à niveau du centre de la commune Tighirt - province de Sidi Ifni.

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service technique à la commune de Tighirt, ils peuvent également être téléchargés à partir du Portail des Marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

N° D'appel d'offres	Objet du marché	Le cautionnement provisoire	L'estimation du coût des travaux	Jour d'ouverture des plis	Heure d'ouverture des plis
04/2020/BC/Tighirt	Travaux d'aménagement de la liaison routière reliant douar IDBOULHNOUS et douar IDARDOURN via douar TIMANGA sur une longueur de 2,4kms, la commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni	8.500,00 Dhs (huit mille cinq cents dhs)	339 984,00 Trois cent trente neuf mille neuf cent quatre vingt quatre dhs et 00 cts	10/12/2020	11 h00
05/2020/B.C/Tighirt	Travaux d'aménagement de la liaison routière reliant la RP 1916 et douar LQSBAS sur une longueur d'environ 1,7 kms, la commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni.	6.500,00 Dhs (six mille cinq cents dhs)	259 992,00 Dhs (deux cent cinquante neuf mille neuf cent quatre vingt douze dhs et 00 cts)	10/12/2020	12 h00
06/2020/B.C/Tighirt	Travaux d'aménagement et de mise à niveau du centre de la commune Tighirt - province de Sidi Ifni.	10.000,00 Dhs (dix mille dhs)	319 896,00 Dhs (trois cent dix neuf mille huit cent quatre vingt seize dhs et 00 cts)	10/12/2020	13 h00

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au service technique à la commune de Tighirt.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique à la commune de Tighirt.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N° 9952/PA

<p>ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation Professionnelle Académie régionale de l'éducation et de la formation Marrakech - Safi Direction Provinciale de RHAMNA</p>	
---	---

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
(Séance publique)

Le 09/12/2020 à partir de 10 Heures, il sera procédé dans « la Salle des réunions » de la direction provinciale de MENFESSR de Rhanna relevant de l'AREF Marrakech - Safi, à Hay Riad Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISoire EN DHS	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	Heure d'ouverture
28/RH/2020/INV	ACQUISITION DE MATERIELS D'ENSEIGNEMENT AU PROFIT DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU A BESOINS SPECIFIQUES INTEGRÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIAL RHAMNA	500.00	70 000.00	10h
29/RH/2020/INV	ACQUISITION DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT AU PROFIT DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU A BESOINS SPECIFIQUES INTEGRÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIAL RHAMNA	500.00	40 000.00	10h20min
30/RH/2020/INV	ACQUISITION DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT AU PROFIT DES ESPACES D'ORIENTATION AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIAL RHAMNA	500.00	75 000.00	10h40min
31/RH/2020/INV	ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DES ESPACES D'ORIENTATION AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIAL RHAMNA	500.00	30 000.00	11h
32/RH/2020/INV	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DES ESPACES D'ORIENTATION AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIAL RHAMNA	500.00	45 000.00	11h20min
33/RH/2020/INV	ACQUISITION DE MATERIELS D'ENSEIGNEMENT AU PROFIT DES ÉLÈVES DU CENTRE DE LA DEUXIÈME CHANCE, NOUVELLE GÉNÉRATION ; RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	5000.00	272 478,00	11h40min

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

* Les Prospects techniques est exigés dans tous les appelsoffres mentionnés ci-dessous et ils doivent être déposés au siège de la direction provinciale de Rhanna - sise à : Hay Riad Benguerir avant le 08/12/2020 à 15H00 (date et heure limites pour le dépôt des échantillons).

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N° 9955/PA

<p>ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation Professionnelle Académie régionale de l'éducation et de la formation Marrakech - Safi Direction Provinciale de Guelmim</p>		<p>المملكة المغربية وزارة التربية والتعليم العالي الأكاديمية الإقليمية للتربية والتعليم الأكاديمية الجهوية للتربية والتعليم جهة غولميم وأوادي</p>
--	---	---

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim /AREF Guelmim Oued Noun, le 09/12/2020, à l'ouverture des plis d'appel d'offres ouverts au rabais ou (majoration).

N° AOO	OBJETS	CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNEMENTS PROVISoire EN DHS	DATE ET HEURE D'OUVERTRE DES PLS
61/2020/BI.DPMNG	TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE S/S TISGNAN, AUPRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE GUELMIM, ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM OUED NOUN.	SECTEUR : A QUALIFICATION : A2 CLASSE : 4	1 350 000.00 UN MILLION TROIS CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS TTC.	40 000.00 QUARANTE MILLE DIRHAMS	10H00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Remarque: tout document requis qui n'est pas identique à l'original est considéré annulée.

N° 9953/PA

<p>ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration Direction Provinciale de TANTAN</p>	
--	---

Avis d'appels d'offres ouvert

Huit Clois

(Conformément aux dispositions du circulaire du ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration N° : C9/20/DEPP du : 31 Mars 2020)

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts suivant :

N° AO	OBJETS	CAUTION PROVISoire	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	DATE ET HEURE D'OUVERTRE DES PLS
47/INV/2020	ACHAT DE MATERIEL D'ENSEIGNEMENT POUR GARANTIR LE DROIT DE SCOLARISATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU A BESOINS SPECIFIQUES DANS LES ÉTABLISSEMENT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAN-TAN.	9 000.00 Neuf Mille dirhams	109 998.00 Cent Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Huit dirhams.	10/12/2020 A 12 H 00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma. (Conformément aux dispositions du circulaire du ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration N° : C9/20/DEPP du : 31 Mars 2020)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent présenter les échantillons
- Les échantillons, sont déposés au DEPOT DU CENTRE PEDAGOGIQUE PROVINCIAL relevant de la direction provinciale TANTAN; Hay TIGUIRIA Avenue Birzarane TANTAN ; au plus tard à 16 H 30 le jour ouvrable précédent la date fixée pour l'ouverture des plis de l'appel d'offres.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de Tantan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9954/PA

FROMAGERIE ATLANTIQUE Sarl
Capital: 100 000.00
Siege social: 46 BD ZERKTOUNI 2EME ETAGE APPT6 Casablanca RC 479455
Avis de constitution
Au terme d'un acte ssp en date du 02/06/2020, il a été établi les statuts d'une société SARL avec les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION: FROMAGERIE ATLANTIQUE SARL
OBJET:
- La Production fromagère et la production laitière.
- Négoce
Siège Social : 46 bd Zerktouni 2eme etage Casablanca
Capital Social : 100 000.00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune attribué à MR EL MEHDI EL KOTFI à concurrence de 500 parts
MR YOUNES MERS à concurrence de 500 parts
Gérance : MR EL MEHDI EL KOTFI est nommé Cogérant de la société pour une durée indéterminée.
Année Sociale : du 1 janvier au 31 décembre
Durée : 99 ans.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca sous n°753617 du 11/11/2020 et sous RC n°479455

N° 9956/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 45/2020/B.P/PAZ
Le 11 Décembre 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :
Objet : Travaux de construction de la route reliant la RNC Tamda, La RP 3106 et douar Hizemt à la CT Tamda Noumercid Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir

du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante-cinq Mille, Dirhams (45.000,00 dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Sept Cent Quatre-Vingt-Neuf Mille Cent Dirhams (1 796 100,00 dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9957/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 46/2020/B.P/PAZ
Le 11 Décembre 2020 à 12 heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Aménagement des entrées, Boulevard et construction des voiries au quartier sous équipés à la ville d'Azilal : Achèvement du quartier Zaouiat (sidi Abdellah), Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir

du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre-Vingt-Cinq Mille Dirhams (85.000,00 dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : TROIS MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE ET ONZE MILLE CINQ CENT QUARANTE-QUATRE DIRHAMS ET 00 cts (3.371.544,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Direction générale des services au Conseil Provincial d'Azilal au plus tard le 10 décembre 2020 à 16 h 30 mn.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9958/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
Faculté des Sciences El Jadida
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/BF/MS/FS/2020
Le Jeudi 10 Décembre 2020 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert ayant pour objet : « L'acquisition de Matériel Scientifique pour la Faculté des Sciences d'El Jadida ».
Le cautionnement provisoire est fixé à 15 000,00 Dirhams (Quinze mille DHS)
L'estimation du coût du matériel scientifique objet du présent appel d'offres établi par le maître d'ouvrage est fixée à : neuf cent soixante et onze mille neuf cent quatre-vingt-quinze Dirhams. (971 995,00 MAD HT-HDD).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis à la Route Ben Maachou, BP 20 El Jadida, ou téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat: www.marchéspublics.gov.ma
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de la consultation.
Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida ou plus

tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres.
N.B :
• Chaque copie du CPS doit obligatoirement porter le cachet de l'administration (Faculté des Sciences d'El Jadida).
• La société qui retire le dossier de l'appel d'offres par téléchargement du portail des marchés publics, doit informer le Service des Affaires Economiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida par téléphone (05.23.34.30.03/23.25) ou par fax (05.23.34.21.87).
N° 9959/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DU CASABLANCAISETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA
AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 06/C/2020 (Séance publique)
Le Mercredi 09 Décembre 2020 à 10h00 du matin, il sera procédé dans les locaux de la direction Provinciale de Mohammedia, sise rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale N° 06/C/2020, concernant les études et la conception architecturale et le suivi Des Travaux de construction de deux centres préscolaires à Ecole EL Jazouli « Trois salles » à la commune

d'ech-chlalate, et à Ecole Ain Tekki « Trois salles » à la commune de Ben Yakhlef, Relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des achats et des marchés, de la direction provinciale de Mohammedia, sise rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia.
Il peut être également téléchargé sur le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Huit Cent Mille Dirhams Hors Taxe (800 000,00dhs HT).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 97, 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction provinciale de Mohammedia sise à l'adresse indiquée ci-dessus.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation architecturale.
N° 9960/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة الدار البيضاء - سطات
عمالة المحمدية
جماعة سيدي موسى بن علي
مديرية المصالح
مكتب الموارد البشرية

إعلان عن تنظيم مباراة للتوظيف في درجة:
- طبيب من الدرجة الأولى (منصب واحد)
- تقني من الدرجة الثالثة (منصبين)

تنظم جماعة سيدي موسى بن علي يوم الأحد 20 ديسمبر 2020 الساعة 9:00 صباحا بالثانوية التأهيلية عبد الله العروي بجماعة سيدي موسى بن علي - عمالة المحمدية - مباراة للتوظيف في درجة :
- طبيب من الدرجة الأولى (منصب واحد)
- تقني من الدرجة الثالثة (منصبين)

وذلك حسب الجدول التالي:

الدرجة المتبارى بشأنها	الشهادة المطلوبة	ملف الترشيح
طبيب من الدرجة الأولى	الدكتوراه في الطب طبقا لأحكام القانون رقم 10.94 المتعلق بمزاولة الطب أو إحدى الشهادات المعادلة لها طبقا للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل.	طلب خطي للمشاركة في المباراة - نسخة مصدق عليها من الدبلوم أو الشهادة المطلوبة - صورة بسخة من قرار المعادلة عند الاقتضاء - نسخة مصدق عليها من بطاقة الوطنية. - طرزان منبجان يحملان اسم وعنوان المرشح - صورة ذاتية (CV)
تقني من الدرجة الثالثة (منصب الهندسة المدنية أو الأشغال الكبرى)	دبلوم التقني المتخصص في الهندسة المدنية أو الأشغال الكبرى مسلم من طرف مؤسسات الكويسي المهني المعتمدة طبقا للمرسوم 2.86.325 بتاريخ 9 نابر 1987 بسن نظام عام لمؤسسات الكويسي المهني أو إحدى الشهادات أو الدبلومات المعادلة له والمجددة فائتها طبقا للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل.	

وتفتح المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية والبالغين من العمر 40 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة تعادل فترة الخدمات المصححة أو التي يمكن تصحيحها لأجل النفاذ دون أن يتجاوز 45 سنة.

تتضمن المباراة على اختبارات كتابية وشفهية أو تطبيقية تحدد مدة ومعايير كل منها كما يلي:

الإختبار	المدة	المعامل
إختبار كتابي: تحرير موضوع يتعلق بالتخصص أو بالتخصصات المطلوبة أو المهام أو الوظائف المطلوب شغلها بنضن موضوع أو عدة مواضيع اختيارية.	3 ساعات	03
إختبار شفوي أو تطبيقي: يتمحور حول مواضيع وتضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المترشح على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتبارى بشأنها.	30 دقيقة	03

تودع ملفات الترشيح بمكتب الضبط بإدارة الجماعة أو ترسل عن طريق البريد إلى السيد رئيس المجلس الجماعي لسيد موسى بن علي ، جماعة سيدي موسى بن علي ، عمالة المحمدية ، ويحدد أجل إيداع الترشيحات في يوم الإثنين 07 ديسمبر 2020 على الساعة 04:30 بعد الزوال.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MEDIOUNA
COMMUNE DE TIT MELLIL
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'URBANISME, ETUDES, AFFAIRES TECHNIQUE
ET MARCHÉS PUBLICS
SERVICE TECHNIQUE, ETUDE ET MARCHÉS PUBLICS.
BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS

**AVIS MODIFICATIF
D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 08/2020**

Le président de la Commune de Tit Mellil porte à la connaissance des concurrents que à cause des modifications de descriptif technique des prix du cahier des prescription spécial; l'appel d'offres sur offres de prix N° 08/2020 relatif à : **ACHAT DE MATERIEL TECHNIQUE A LA COMMUNE DE TIT MELLIL**, paru au journal libération du 03/11/2020 sera modifié au niveaux de la date d'ouverture des plis et la date de dépôt des échantillons comme suit :

L'ouverture des plis aura lieu Le 02 /12/2020 à 11H 00 Minute.

L'échantillon exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé dans le siège du dépôt de la commune de Tit Mellil sis zone industrielle de tit mellil avant le 01 /12 /2020 à 16hr 30min,

Le reste sans changement.

N° 9962/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
Faculté des Sciences El Jadida
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/BF/MS/FS/2020
Le Jeudi 10 Décembre 2020 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert ayant pour objet : « L'acquisition de Matériel Scientifique pour la Faculté des Sciences d'El Jadida ».
Le cautionnement provisoire est fixé à 15 000,00 Dirhams (Quinze mille DHS)
L'estimation du coût du matériel scientifique objet du présent appel d'offres établi par le maître d'ouvrage est fixée à : neuf cent soixante et onze mille neuf cent quatre-vingt-quinze Dirhams. (971 995,00 MAD HT-HDD).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis à la Route Ben Maachou, BP 20 El Jadida, ou téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat: www.marchéspublics.gov.ma
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de la consultation.
Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida ou plus

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA REGION GUELIMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELIMIM
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DES BUDGETS ET MARCHÉS

Avis rectificatif

Appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration n° 14/BG2/2020

Les travaux de construction de l'Unité Mobile Régionale d'Intervention de la Protection Civile Guelmim Oued Noun. Lot : alimentation en eau potable et d'assainissement liquide.

Il est porté à la connaissance des concurrents que :

- 1- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre Cent Un Mille Quatre Cent Seize Dirhams et Quatre-Vingt Centimes (401.416,80 Dhs) ;
- 2- Le reste de l'avis de l'appel d'offres est sans changement.

N° 9927/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
FACULTE DES SCIENCES
EL JADIDA



المملكة المغربية
جامعة شبيب الكوكلي
كلية العلوم
الجديدة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/BF/ML/FS/2020

Le Jeudi 10 Décembre 2020 à 11 heures, il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N° 03/BF/ML/FS/2020, ayant pour objet : « L'acquisition de Matériel Informatique pour la Faculté des Sciences d'El Jadida ».

L'estimation financière du maître d'ouvrage, ainsi que le cautionnement définitif sont fixés comme suit :

LOT	Estimation du Maître d'ouvrage en MAD TTC	Cautionnement provisoire en MAD TTC
Lot 1 : Administration et services communs.	881040.00	13300.00
Lot 2 : Département informatique.	197000.00	3000.00
Lot 3 : Laboratoire de chimie théorique.	30000.00	500.00
Lot 4 : Laboratoire de physique théorique.	38100.00	600.00
Lot 5 : Département Mathématiques	70500.00	1100.00
Lot 6 : Centre des Etudes Doctorales.	51200.00	800.00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis à la Route Ben Maachou, BP 20 El Jadida, ou téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de la consultation.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres.

N.B :

- Chaque copie du CPS doit obligatoirement porter le cachet de l'administration (Faculté des Sciences d'El Jadida).
- La société qui retire le dossier de l'appel d'offres par téléchargement du portail des marchés publics, doit informer le Service des Affaires Economiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida par téléphone (05.23.34.30.03/23.25) ou par fax (05.23.34.21.87).

Faculté des Sciences, Route Ben Maachou, B.P. 20 Avenue des Facultés - EL JADIDA.
☎ 0523 34 30 03 23 25 ☎ 0523 34 21 87 Site web: www.fs.ucd.ac.ma

N° 9930/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la région de l'orient
Préfecture d'Oujda angad
Cercle d'Oujda banlieue sud
Circonscription rurale d'oued
Isly
Commune de sidi moussa
Lamhaya

AVIS D'ORGANISATION D'UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNEL AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Le président de la commune de sidi moussa lamhaya annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnel pour l'accès au grade : Rédacteur 3ème grade, d'adjoint techniques 2ème grade et d'adjoints administratifs 2em grade. cet examen qui aura lieu au siège de la commune le **12 Déc. 2020**.

A 9h ; est ouvert aux : Rédacteurs 4ème grade ; adjoints techniques 3ème grade et aux adjoints administratifs 3ème grade de la commune justifiant de six (06) années de service en cette qualité.

A noter que le nombre de poste à occuper est : (01) un seul poste pour chaque grade.

Les fonctionnaires intéressés et remplissant les conditions devront déposer leurs demande au près du bureau des ressources humaines de la commune avant le **:02 DEC.2020**

N° 9928/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
De la Région de Rabat Salé Kenitra
Direction provinciale de Kenitra

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT Séance publique

Le 09/12/2020, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - Service des Affaires Administratives et Financières (Bureau des Marchés) - à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur offres de prix relatif à :

A.O.O N°	Heures	Objet	Estimation du coût Des prestations En DIRHAMS (T.T.C)	Caution Provisoire En dhs
18/DPK/2020	10h00min	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES COLLEGES KASBA COMMUNE URBAINE DE MEHDIA, SALAH EDDINE EL AVOUBI COMMUNE RURALE DE SOUK LABAA ET LALLA MERIEM COMMUNE URBAINE DE KENITRA - PROVINCE DE KENITRA- Lot unique	5 013 036,00 Cinq millions treize mille trente six dirhams	90 000,00 Quatre vingt dix mille dirhams
19/DPK/2020	10h30min	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ECOLES JAMAL EDDINE AL AGHANI ET ABI OUBAIDA AL JARAH RELEVANT DE LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA - PROVINCE DE KENITRA- Lot unique	2 546 064,00 Deux millions cinq cent quarante six mille soixante quatre dirhams	45 000,00 Quarante cinq mille dirhams
20/DPK/2020	11h00min	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LYCEE QUALIFIANT IBN SINA RELEVANT DE LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA - PROVINCE DE KENITRA- Lot unique	706 836,00 Sept cent six mille huit cent trente six dirhams	14 000,00 Quatorze mille dirhams
21/DPK/2020	11h30min	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LYCEE QUALIFIANT ABDELMALEK SAADI RELEVANT DE LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA - PROVINCE DE KENITRA- Lot unique	1 299 924,00 Un million deux cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent vingt quatre dirhams	24 000,00 Vingt quatre mille dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés) - Le peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14/04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 des Règlements de la consultation. La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

A O O N°	SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGEE
18/DPK/2020	A	3	A ₂
19/DPK/2020 et 21/DPK/2020	A	4	A ₃
20/DPK/2020	A	5	A ₃

- Ce certificat tient lieu du dossier technique.

-Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9-2 des Règlements de Consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra.

N° 9929/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

U F M P C
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتكوين المهني والتعليم
العالي والبحث العلمي

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 07/FMPC/2020
(Séance publique)

Le 10/12/2020 à 10h 30 mn il sera procédé dans les bureaux de la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant.

- Gestion en Concession d'un Centre de Photocopie de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés bureau n° 139 de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca à l'adresse suivante sis 19, rue Tarik Bnou Ziad, Casablanca, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :	L'Estimation du coût des prestations
4.000,00 DH	250.000,00 DH TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au service des Marchés bureau n° 139 de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca avant le jour d'ouverture.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit Déposé le jour d'ouverture à la présidence de l'Université Hassan II Casablanca.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Visite des lieux
-Une visite des lieux aura lieu le 26/11/2020 à partir de 10h à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca

- pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (9) du règlement de consultation.

N° 9942/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES ET JURIDIQUES
SERVICE DES RESSOURCES FINANCIERES

Avis de correction

Le président de la Commune d'El Kelaâ des Sraghna porte à la connaissance du public que le nombre des **motos** mises en fourrière non retirés dans le délai imparti concernant l'appel d'offre ouvert N° 05/2020 du 16 Décembre 2020.

Est 218 (DEUX CENT DIX HUIT) au lieu de 208 (DEUX CENT HUIT), Publié au journal LIBERATION sous N°9166 le 16-11-2020 .

N° 9931/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE OUARZAZATE
COMMUNE D'OUARZAZATE

AVIS DE REPORT DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° : 02 /CADT/ 2020

Concernant l'avis de la consultation architecturale N° : 02/CADDT/2020 relatif à la Réalisation des études architecturales et le suivi des travaux de construction des blocs sanitaire aux différentes places publics à la Commune d'Ouarzazate (place 3 Mars - place El Mouahidine - place Taorirte – Place Gare routière et place Sidi Daoud), publié au journal Libération, N° : 9152, en date du : 27 Octobre 2020 , il y'a lieu de noter que la date d'ouverture des plis de la consultation architecturale en question est reporter au : 30/11/2020 à 10h au lieu de : 19 /11/2020 à 10h

N° 9932/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
BUREAU DES ACHATS ET MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/1/2020
(Séance publique)

Le Mercredi 09 Décembre 2020 à 10h30du matin,il sera procédé dans les locaux de la direction Provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majorationN° 10/1/2020 relatif aux Travaux de construction de Six (06) salles de classe préscolaire (trois (03) salles à l'École El Qods et trois (03) salles à l'École Elfalaj) à la commune de Mohammedia, relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des achats et des marchés à de la direction provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia.

Il peut être également téléchargé sur le PORTAIL des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à 22000,00 DH (Vingt Deux Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 1 129 020.00 DH (Un Million cent Vingt Neuf Mille Vingt Dirhams) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction Provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

N.B :
Il est exigé aux concurrents de produire une copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du transport :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-2	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 9933/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
BUREAU DES ACHATS ET MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 11/1/2020
(Séance publique)

Le Mercredi 09 Décembre 2020 à 11h00du matin,il sera procédé dans les locaux de la direction Provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration N° 11/1/2020 relatif aux Travaux D'aménagement D'un Centre De Deuxieme Cance Nouvelle Generation Au College El Akhd El Allam à la commune de Mohammedia , Relevant De La Direction Provinciale De Mohammedia, Aref Casa Blanca Settata

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des achats et des marchés à de la direction provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia.

Il peut être également téléchargé sur le PORTAIL des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à 25000,00 DH (Vingt Cinq Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 1 166 358.00 DH (UnMillion Cent Soixante SixMilleTroisCent Cinquante HuitDirhams) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction Provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

N.B :
Il est exigé aux concurrents de produire une copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du transport :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-5	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article4 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 9934/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
BUREAU DES ACHATS ET MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/1/2020
(Séance publique)

Le mercredi 09 Décembre 2020 à 11h30du matin,il sera procédé dans les locaux de la direction Provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majorationN° 12/1/2020 relatif aux Travaux d'aménagement de 15 salles de préscolaire à 14 établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Mohammedia AREF Casablanca Settata.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des achats et des marchés à de la direction provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia.

Il peut être également téléchargé sur le PORTAIL des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à 8000,00 DH (Huit Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 408 700.80DH (Quatre Cent Huit Mille Sept Cent Dirhams Quatre-vingt Centimes) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction Provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

N.B :
Il est exigé aux concurrents de produire une copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du transport :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-5	5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article4 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 9935PA

Sport

Le Onze national vise à Douala la qualification à la CAN camerounaise



Le Onze national donnera la réplique, ce mardi à partir de 17 heures au stade de l'Unité à Douala à la sélection de Centrafrique, pour le compte de la quatrième journée du groupe E des éliminatoires de la prochaine CAN prévue au Cameroun.

Il s'agit là de la première sortie de la phase retour des éliminatoires et elle pourrait donner lieu à une qualification de l'EN aux phases finales de cette 32^{ème} Coupe d'Afrique des nations. En cas de victoire, l'équipe du Maroc portera son capital points à 10 unités et sera doré et déjà assurée de terminer le parcours en pole position, pour que le deuxième billet de la qualification soit disputé entre les trois autres protagonistes de la poule, à savoir la Centrafrique, le Burundi et la Mauritanie.

A propos de ces deux dernières formations, leur opposition dans le cadre de cette manche qui a eu lieu dimanche à Bujumbura, a tourné à l'avantage des Burundais sur la marque de 3 à 1, victoire qui a relancé ces derniers dans la course pour la qualification à la CAN programmée en janvier-février 2022 mais qui garde tout de

même l'appellation de CAN 2021.

Le Onze national, qui avait fait pratiquement le plein lors de la phase aller, un nul à domicile devant la Mauritanie, une victoire en déplacement face au Burundi et un carton tout frais devant la Centrafrique, se présentera lors de ce quatrième match en étant favori, d'autant plus que la rencontre se déroulera sur terrain neutre.

L'objectif reste de gagner et d'assurer la présence à la prochaine CAN mais il serait judicieux de voir à l'œuvre une sélection capable de montrer des signes qui prêtent davantage à la satisfaction. Face à l'équipe de Centrafrique au match aller, le résultat escompté était au rendez-vous, mais il y avait pas mal de gâchis et devant un sacré morceau du football continental, les fautes sont toujours payées cash.

L'arrière-garde est tenue de se montrer beaucoup plus compacte en vue de rassurer tout le groupe, sans omettre que l'on aimerait tant qu'Achraf Hakimi puisse retrouver le poste de latéral où il excelle au lieu de se produire n'importe où au point que certains n'ont pas manqué de souligner que le sociétaire de l'Inter a disputé

vendredi dernier un match de quartier au lieu d'officiel.

Certes, Hakimi, incertain pour le match d'aujourd'hui, a trouvé le chemin des filets, mais l'on aimerait tant le voir évoluer sur le flanc comme c'est le cas à l'Inter, à l'instar de la coqueluche des supporteurs marocains Hakim Ziyech qui, excentré sur le flanc droit, serait d'un grand apport pour l'EN. Le copier-coller pourrait donner de parfaits résultats, surtout lorsqu'il est inspiré de bons modèles, tel celui de Chelsea ou de l'Inter Milan.

Bref, la décision revient au sélectionneur Vahid Halilhodzic et à son staff qui, après avoir regagné samedi à bord d'un vol spécial la capitale camerounaise, sont en train de peaufiner les ultimes réglages. D'après un communiqué relayé par le site officiel de la Fédération Royale marocaine de football, frmf.ma, la sélection nationale au grand complet a effectué, dimanche à l'annexe du stade de l'Unité, une séance d'entraînement qui a duré 90 minutes, consacrée à la préparation physique et technique.

Mohamed Bouarab

Infos

Démission de Ziyet



Le président du Raja de Casablanca, section football, Jawad Ziyet a démissionné de son poste, a fait savoir le comité dirigeant du club.

Le départ ou la démission de Ziyet était dans l'air depuis quelques jours. Une campagne savamment orchestrée a été menée par des franges du public rajaoui qui réclamaient le renforcement de l'effectif, demande à laquelle le bureau dirigeant n'avait pas répondu favorablement du moins jusqu'à présent.

Une assemblée générale extraordinaire du Raja est prévue le mois prochain pour élire un nouveau président du club.

Benzarti au WAC



Le technicien tunisien Fawzi Benzarti a repris de nouveau les commandes du Wydad de Casablanca. Il a paraphé dimanche un contrat d'un an renouvelable, sachant que la rémunération mensuelle serait de 35.000 dollars.

Benzarti rejoint ainsi le Wydad, club avec lequel il avait remporté le championnat du Maroc, la Super Coupe d'Afrique, en plus de disputer une finale de Ligue des champions.

Le Sénégal premier qualifié à la CAN



Le Sénégal a poinçonné son ticket pour la Coupe d'Afrique des nations (Cameroun 2022) après sa victoire dimanche chez son voisin, la Guinée-Bissau, sur le score de 3 à 1, au titre de la 4^{ème} journée des éliminatoires, devenant ainsi la

première formation à décrocher sa qualification à cette compétition continentale.

Les Lions de la Téranga doivent leur victoire à leur star, Sadio Mané, auteur de l'unique réalisation du match à la 82^e minute.

Dans ce groupe I, le deuxième billet pour la CAN devait se jouer entre la Guinée-Bissau et le Congo qui s'est déplacé lundi en Eswatini.

Dans les autres matchs du jour, le Burundi s'est relancé dans le groupe E en dominant la Mauritanie (3-1) à Bujumbura.

Les Comores ont battu le Kenya 2-1 dans le groupe G. Le Tchad a concédé à domicile un résultat nul face à la Guinée (1-1) dans le groupe A.

La prochaine Coupe d'Afrique des nations, prévue au Cameroun du 9 janvier au 6 février 2021, a été reportée d'un an, avait annoncé en juin dernier la Confédération africaine de football (CAF).

Kassak signe un contrat de 5 ans avec l'OCS



Le milieu de terrain offensif Abderrahmane Kassak vient de signer un contrat de 5 ans avec l'Olympique de Safi (OCS), section foot-

ball, a annoncé le club safiot.

Né le 16 décembre 1998, Kassak est un pur produit du club ayant évolué dans toutes les catégories d'âge de l'OCS, indique le bureau dirigeant dans un communiqué.

Le bureau dirigeant de l'OCS ambitionne, cette saison, de réaliser des transferts de taille à la hauteur des ambitions affichées par le club et ses différentes composantes, rappelle-t-on.

Ainsi, le club a déjà recruté Hicham Laroui, l'international libyen Oussama Al-Badawi et l'international ivoirien Kassi Thierry Martial, et a renouvelé les contrats du défenseur Mehdi Atouchi et du milieu de terrain offensif Zakaria Lahali.

A rappeler que l'OCS a terminé la Botola Pro D1 en 13^e position avec 33 points (6 victoires, 15 nuls et 9 défaites).

Ligue des nations

La bonne opération de la Belgique et de l'Italie



La Belgique et l'Italie ont pris une option dimanche pour la qualification à la phase finale de la Ligue des nations mais elles devront confirmer mercredi lors de la dernière journée pour rejoindre la France, seule sélection qualifiée à ce jour.

Les Diables rouges, installés en tête du groupe A2, sont bien partis pour rejoindre les Bleus mais ils devront terminer le travail mercredi à domicile face au Danemark, qui en cas de victoire, leur brûlera la politesse.

A Louvain, les partenaires d'Eden Hazard, toujours indisponible, se sont vite mis à l'abri face un onze d'Angleterre qui a cruellement manqué d'efficacité (2-0). Youri Tielemans a ouvert le score (10) avant que le Napolitain Dries Mertens ne double la marque (24) sur un superbe coup franc. Avec cette défaite, l'Angleterre ne peut plus se qualifier.

A Copenhague, face à l'Islande déjà reléguée avant la rencontre, le Danemark l'a emporté sur le fil (2-1) grâce à un second penalty de Christian Eriksen dans le temps additionnel. Les Islandais

avaient réduit la marque à la 85e minute.

Dans le groupe A1, le suspense est total avant la dernière journée : trois sélections, l'Italie, la Pologne et les Pays-Bas, peuvent encore se qualifier, tandis que la Bosnie-Herzégovine est déjà reléguée.

La Pologne, surprenante leader jusque-là, a résisté une demi-heure face à l'Italie à Reggio Emilia avant de céder sur un penalty de Jorginho (27), accordé pour une faute sur Belotti. Domenico Berardi (2-0, 84) a scellé la victoire face à des Polonais réduits à dix pour le dernier quart d'heure.

Une victoire des partenaires d'Insigne mercredi en Bosnie-Herzégovine garantira à l'Italie la qualification.

Dans le même temps, les Pays-Bas qui ont largement dominé dimanche les Bosniens (3-1) devront compter sur un faux pas italien et s'imposer en Pologne pour espérer se qualifier.

En inscrivant les deux premiers buts de la rencontre dès le premier quart d'heure (6e et 13e), le milieu de Liverpool et capitaine néerlandais, Georginio Wijnaldum, a été le principal artisan du suc-

cès batave, qui est aussi le premier de Frank de Boer à la tête de la sélection.

Samedi, la France avait validé son ticket pour le "Final 4" en allant s'imposer (1-0) chez son rival, le Portugal.

Les Portugais, vainqueurs de l'Euro-2016 (contre les Bleus) et de la première édition de la Ligue des nations en 2019, ne disputeront donc pas le "Final 4" de la deuxième édition.

Dans le groupe A4, l'Espagne, leader du groupe jusque-là, a peiné samedi pour ramener un piètre match nul de Suisse (1-1).

L'Allemagne en a profité pour prendre la tête du groupe en dominant l'Ukraine (3-1) grâce notamment à un doublé de Timo Werner. Avec un point de retard sur l'Allemagne (8 contre 9), la Roja qui reçoit les Allemands mardi devra s'imposer pour disputer le Final 4.

Deux sélections sont d'ores et déjà reléguées en 2e division de la Ligue des nations, l'Islande et la Bosnie-Herzégovine. La Suisse, dernière du groupe 4, peut encore théoriquement se sauver face à l'Ukraine.

A 36 ans, clap de fin pour l'Argentin Javier Mascherano

Le milieu de terrain Javier Mascherano, détenteur du plus grand nombre de sélections en équipe d'Argentine et joueur emblématique du FC Barcelone, a annoncé dimanche l'arrêt de sa carrière à l'âge de 36 ans.

Finaliste de la Coupe du monde Brésil-2014, 147 fois appelé sous les couleurs de l'Albiceleste, Mascherano a annoncé sa "retraite" après la défaite de son équipe, Estudiantes de La Plata, en Coupe de la Ligue argentine.

"C'est une décision à laquelle je pense depuis longtemps, j'en avais discuté avec le club que je tiens à remercier pour m'avoir donné l'occasion de terminer ma carrière en Argentine", a-t-il dit lors de la conférence de presse d'après-match.

"J'ai vécu ma carrière à fond, à 100 %, j'ai tout donné, et aujourd'hui c'est devenu dur pour moi. C'est le moment de terminer ma carrière (...) Durant l'avant-saison, j'ai pensé que je ressentirais à nouveau de l'excitation, mais la vérité est que non. Il est temps de me mettre à l'écart. Il y a des moments où vous ne choisissez pas la fin, la fin arrive tout simplement", a-t-il dit.



Surnommé El Jefecito (le petit chef) depuis son plus jeune âge, Mascherano a eu le rare privilège de faire ses débuts dans l'équipe nationale argentine à l'âge de 19 ans, le 16 juillet 2003, contre l'Uruguay, deux semaines avant ses débuts en première division avec River Plate.

Il a rapidement attiré les regards de clubs étrangers, et après une année au Brésil, aux Corinthians, il a goûté à la Premier League, à West Ham aux côtés de son compatriote Carlos Tevez, puis a passé trois saisons à Liverpool. Il rejoindra ensuite en août 2010 la Liga, à Barcelone, où il a symbolisé l'abnégation.

Avec le Barça, il remportera notamment deux Ligues des champions (2011 et 2015) et quatre Liga.

Au terme de huit saisons, il est parmi les cinq étrangers qui ont joué le plus de matchs avec les Blaugrana.

Fort de ses 18 trophées avec le Barça, Mascherano est parti durant 20 mois faire fructifier en Chine ses dernières années de joueur professionnel. Fin 2019, il a voulu boucler la boucle et revenir en Argentine à l'Estudiantes, où il n'a pu disputer que quelques matches en raison de la pandémie de nouveau coronavirus.

Mascherano possède également dans sa vitrine à trophées deux médailles d'or olympiques aux JO d'Athènes 2004 et de Pékin 2008.

Des pertes record pour les clubs de Serie A



La saison 2019-20, marquée par l'interruption des compétitions en raison de la pandémie de coronavirus, a entraîné une perte record de 770 millions d'euros pour les vingt clubs de Serie A,

selon une estimation publiée dimanche par la Gazzetta dello sport.

Ce chiffre, encore officieux, constituerait le plus gros déficit cumulé de la première division italienne, au-delà du précédent de la saison 2002-03 (perte de 536 M EUR), selon les calculs du quotidien sportif milanais.

Plusieurs clubs italiens ont déjà officialisés ces dernières semaines des pertes majeures. Une situation comptable difficile accentuée par la pandémie de coronavirus qui a entraîné une suspension des compétitions nationales et européennes et des effets financiers en termes de recettes télévisées notamment: le championnat ne s'était achevé que cet été, soit au-delà de la clôture des comptes de l'exercice 2019-2020.

La Juventus Turin a annoncé un déficit de 89,7 millions d'euros pour l'exercice clos au 30 juin 2020, soit sa troisième année consécutive dans le rouge. L'AC Milan a vu ses comptes plonger avec un trou de 195 M EUR, tout comme l'AS Rome avec plus de 200 M EUR.

Fin novembre, l'Inter Milan devrait approuver des comptes en déficit de quelque 100 millions pour 2019-2020.

La Gazzetta dello sport a établi ce chiffre global de 770 millions d'euros en se basant sur "l'examen des comptes déjà publiés et sur les informations financières officielles obtenues au sein des autres clubs".

La pandémie de coronavirus a accentué les difficultés économiques de la Serie A, qui affichait déjà des pertes cumulées de près de 300 millions d'euros sur la saison 2018-19. Les clubs ont récemment obtenu un nouveau délai, jusqu'au 1er décembre, pour régler des arriérés de salaires remontant pour certains jusqu'à juillet.

Pour le quotidien sportif italien, ces mauvais chiffres sont surtout de mauvais augure pour la saison 2020-21 qui, au contraire de la précédente, risque de pâtir davantage encore de la pandémie de coronavirus: elle pourrait en effet se dérouler totalement à huis clos, à l'exception des quelques semaines où les stades italiens ont pu accueillir un maximum de 1.000 spectateurs, fin septembre, début octobre.

Ressusciter le motenguene, musique typiquement centrafricaine et héritage partagé

Le hurlement des guitares et le grondement des basses saturent les haut-parleurs. Sur scène, Chouchou mène le show de Zokela, un orchestre bien connu des Centrafricains qui perpétue l'un des rares héritages culturels préservés dans ce pays ravagé par la guerre civile: le motenguene.

A l'appel de Chouchou, les clients échevelés par les bières tièdes affluent sur la piste de ce bar dancing populaire de Bangui, la capitale.

Va-et-vient de bassin frénétiques, coups de pied dans les airs, cabrioles en arrière... Ce soir, on danse le motenguene, la "danse des chenilles", l'un des quatre rythmes traditionnels de Centrafrique, avec la danse des oiseaux au Nord, la danse des poissons au Sud-est, la danse de la savane au Centre.

Celle des chenilles, héritée des tribus pygmées qui récoltent ces insectes typiques de la gastronomie locale dans les forêts du Sud-ouest, est l'une des rares à s'être fait une petite place auprès d'un public local largement influencé par les musiques étrangères.

La République démocratique du Congo a sa rumba, le Nigeria, son afrobeat. Mais qui peut citer un style musical propre à la Centrafrique? Bien peu, même à l'intérieur de ses frontières.

"Le motenguene? Ah, oui...

C'est le truc traditionnel", bredouille Daniel, alias Dan One, un jeune rappeur de Bangui.

"Chez nous, généralement, on a tendance à se baser sur la musique occidentale ou d'Afrique de l'Ouest", explique-t-il. "Les jeunes copient les autres pays, mais ils ne savent pas valoriser leur culture traditionnelle".

Cela fait près de 30 ans que Zokela essaye de moderniser le motenguene. En concert, colliers de perles et pagnes en peau d'antilope sont souvent troqués contre des vêtements de ville; et les koras (instruments à corde) contre des guitares électriques. "On exploite cette danse pour nous distinguer un peu de nos frères congolais, ivoiriens et camerounais", explique Saint-Pierre Dibaba Alagomme, le fondateur de Zokela.

Une question de fierté nationale. Mais aussi une manière de retrouver des fondations communes pour surmonter les divisions, après des décennies de guerre civile, de corruption et de népotisme.

En 2013, une coalition de groupes armés à dominante musulmane, la Séléka, avait renversé le régime du président François Bozizé et plongé le pays dans un tourbillon d'affrontements communautaires.

Les violences entre musulmans et chrétiens ont fait des milliers de morts. Mais les racines du conflit



ont bien plus anciennes, dans un pays miné par le clanisme et qui ne s'est jamais vraiment remis du tracé de ses frontières par le colonisateur français.

"La crise que nous traversons aujourd'hui en Centrafrique est d'abord une crise culturelle. Celui qui est au Nord n'a pas la même culture que celui qui est dans le Centre. Chacun est dans son pré carré et cherche à défendre sa communauté. Le fait de ne pas

vraiment connaître la culture de l'autre, cela suscite des méfiances", estime Yvon Eka, promoteur culturel à Bangui.

Pour cet amateur de motenguene, il s'agit de "faire un trait d'union entre le Sud, le Nord, l'Est et l'Ouest" car "la culture, c'est l'identité d'un pays".

Mais où est passée celle de la Centrafrique? RV texas, Muziki... plusieurs artistes ont tenté de remettre le motenguene au goût du

jour. Mais hormis dans un cercle restreint d'auditeurs locaux, ceux-ci sont tombés dans l'oubli. Comme les autres formations du pays, Zokela a effectué plusieurs tournées à l'étranger afin de promouvoir la musique centrafricaine. Et comme les autres, ses musiciens se sont heurtés à tous les obstacles possibles.

Trois guerres civiles entre 2003 et 2013 ont sévèrement affecté le monde de la culture. Mais le manque de moyens reste le premier frein à l'émergence des artistes. Car en Centrafrique, où l'industrie du disque est inexistante, leurs revenus se résument aux maigres cachets dans les bars et les mariages - l'équivalent de 75 euros en moyenne par groupe à partager entre une dizaine ou une quinzaine de membres, dans un pays où le revenu médian est d'environ 27 euros par mois.

Rares sont les producteurs qui peuvent se permettre d'investir à perte. Et les enregistrements réalisés dans les studios locaux se distinguent par leur amateurisme plus que par leur capacité à s'exporter à l'international.

"On n'a pas une bonne formation des techniciens et les artistes ne connaissent pas très bien leur métier, ça fait qu'on a des difficultés à produire", explique Mermoz Tetto, 27 ans, ingénieur du son et compositeur.

Madeleines au coeur de nutella

Ingrédients

125 g de beurre demi-sel fondu
3 oeufs
130 g de sucre roux
1 cuillère à soupe de miel
150 g de farine
1/2 sachet de levure
1 citron (le zeste)
2 cuillères à soupe de nutella ou autre pâte à tartiner

Préparation

Préchauffer le four à 200°C (thermostat 6-7). Fouetter à la main les oeufs, le sucre et le miel jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Ajouter alors la farine, la levure, le beurre fondu et les zestes de citron. Bien mélanger.

Bien beurrer les moules et les remplir à moitié.

Avec une poche à douille (ou à défaut un sac de congélation dont on coupera un coin) remplie de nutella, injecter un peu de nutella sur chaque préparation.

Enfourner pendant 8 minutes. Surtout ne pas ouvrir la porte du four pendant la cuisson au risque de voir la fameuse petite bosse retomber...



Est-ce vraiment utile de prendre de la vitamine C l'hiver ?

Chaque année, c'est le même rituel : quand les températures baissent, certaines personnes adoptent pendant quelques semaines une cure de vitamine C dans l'espoir de booster son organisme, retrouver un peu d'énergie et se protéger contre les maladies.

Cette vitamine, aussi appelée acide ascorbique, n'est en effet pas synthétisée par notre corps et il faut donc en augmenter l'apport par d'autres moyens. Car, si l'apport journalier recommandé de 110 mg n'est pas respecté, on s'expose à des carences qui peuvent être suivies de lourdes complications : douleurs articulaires, cicatrisation difficile, sensibilité accrue aux virus et bactéries... voire le scorbut, une maladie mortelle qui contre toute attente semble faire son retour dans certains pays développés.

Mais alors, que ce soit par cure de comprimés ou via son alimentation, les cures de vitamine C sont-elles vraiment efficaces? D'après le nutritionniste Laurent Chevallier, interrogé par Le Figaro, la réponse n'est pas si simple : oui, il est utile d'augmenter son apport en vitamine C... mais uniquement si celui-ci s'accompagne d'une hygiène de vie saine, avec une consommation renforcée en fruits et légumes.

En effet, si les fruits et légumes contiennent bel et bien de l'acide ascorbique, les comprimés eux contiennent de l'ascorbate de sodium. Cela ne fait pas de différence dans la



façon dont la molécule est active, mais "elle est plus efficace via les fruits et légumes, car elle entre en synergie avec d'autres vitamines", indique au Figaro le Dr. Chevallier.

"Une portion de fruit apporte en moyenne 40 mg de vitamine C", indique le praticien. Il recommande tout particulièrement de consommer de la goyave, du cassis ou des litchis, qui ont une concentration en vitamine C encore plus intéressante que la sacro-sainte orange.